

EPLEFPA DE LA DURANCE ET DU PAYS DES SORGUES

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Janvier 2025 – Janvier 2030

Version : 30 septembre 2024

SOMMAIRE

I.	Préambule au projet d'établissement	p. 3
II.	Elaboration du projet d'établissement : méthodologie et calendrier	
	A. La méthodologie	p. 4
	B. Le calendrier	p. 4
III.	Diagnostic stratégique du contexte interne et externe	
	A. Le contexte interne de l'établissement	
	Historique de l'EPLEFPA, de ses « projets d'établissement » et des centres	p. 7
	1. Le LEGTA – Lycée François Pétrarque d'Avignon	p. 11
	2. Le LPA – Lycée La Ricarde de L'Isle-sur-la-Sorgue	p. 14
	3. L'UFA – sites d'Avignon et de L'Isle	p. 18
	4. L'Exploitation agricole – sites d'Avignon et de L'Isle	p. 16
	B. Le contexte externe de l'établissement	
	1. Le LEGTA	p. 20
	2. Le LPA	p. 21
	3. L'UFA	p. 22
	4. L'Exploitation agricole	p. 23
	C. Les contextes de crise	p. 24
IV.	Axes stratégiques, objectifs opérationnels et actions	
	A. Tableau récapitulatif	p. 26
	B. Les plans d'actions détaillés	p. 33
V.	Annexes	
	A. Résultats du questionnaire « Apprenants »	p. 48
	B. Résultats du questionnaire « Parents et responsables »	p. 55
	C. Résultats du questionnaire « Partenaires »	p. 63
	D. Liste des services et entreprises questionnés	p. 68
	E. Work'Café du 12 avril 2024 : organisation	p. 69
	F. Demi-journée du 30 septembre 2024 : diaporama	p. 70

I. Préambule au projet d'établissement

Ce projet d'établissement (PE) vise à définir pour l'EPLEFPA de la Durance et du Pays des Sorgues une stratégie globale et co-construite pour une période de 5 années (de janvier 2025 à janvier 2030). Il pourra cependant faire l'objet de réactualisation(s) durant cette période.

L'élaboration du PE s'inscrit dans le respect de la réglementation relative à la mise en œuvre de cet outil stratégique de diagnostic, d'analyse et de prospective, et notamment :

- Les articles L. 811-8 et L. 813-2 du Code rural et de la pêche maritime relatifs au projet d'établissement des EPLEFPA ;
- La circulaire DGER/SDEPC/C2005-2015 du 19 octobre 2005 qui précise le cadre, les modalités d'élaboration et d'évaluation du projet d'établissement, obligatoire pour tous les EPLEFPA et les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles privés sous contrat ;
- Le *Guide d'autoévaluation des établissements d'enseignement agricole* du 12 novembre 2020 élaboré par l'IEA dans le cadre de la mise en place de l'évaluation des établissements.

Le PE est établi dans le respect des orientations des politiques publiques nationales. En ce sens, il est défini de manière cohérente avec les principaux projets nationaux et régionaux pour l'agriculture :

- Le projet stratégique national pour l'enseignement agricole dans le cadre de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (décembre 2014) ;
- Le Projet régional de l'enseignement agricole (décembre 2015) ;
- Le 6^e Schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole (décembre 2016) ;
- Le Programme régional « Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie » (septembre 2023) ;
- Le Plan d'action pluriannuel territorial de l'Etat pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt pour la région PACA (2024-2027).

Ce PE se fait aussi l'écho de valeurs dont l'EPLEFPA est porteur : respect des principes de laïcité, de liberté de conscience, d'égal accès de tous au service public d'enseignement, de tolérance aux différences.

II. Elaboration du projet d'établissement : méthodologie et calendrier

A. La méthodologie

L'organisation de la consultation et des contributions a été définie lors des CEF des 15 mai 2023, 20 février 2024 et 17 septembre 2024 :

- Solliciter l'avis du plus grand nombre d'utilisateurs de l'Établissement (personnels, apprenants, parents et responsables légaux, partenaires) via des questionnaires. Mise en place d'une procédure identique à celle élaborée pour réaliser l'autoévaluation de 2021-2022 ;
- Réunions internes sur les 4 axes stratégiques en conviant l'ensemble du personnel sur la base du volontariat. Après échanges en CA du 23 novembre 2023, le choix est fait de concentrer sur une seule journée ces réunions internes (12 avril 2024 sur le site de L'Isle) ;
- Restitution des travaux du 12/04 en plénière EPLEFPA en banalisant une demi-journée le 30 septembre 2024.

B. Le calendrier

Octobre 2021 à juillet 2022

- Du 4 octobre 2021 au 13 avril 2022 : réalisation de l'autoévaluation de l'EPLEFPA dans le cadre d'une expérimentation nationale. Transmission du rapport en 4 parties et annexes au groupe d'évaluateurs externes désigné par l'IEA.
- Du 10 mai au 12 juillet 2022 : mission d'évaluation externe. Transmission du rapport externe au Directeur de l'EPLEFPA. Transmission par l'EPLEFPA de notes complémentaires au rapport externe à M. le Doyen de l'Inspection.

19 avril 2023

Lettre de mission de la DRAAF PACA au Directeur de l'EPLEFPA pour engager, sur la base du travail d'autoévaluation et d'évaluation externe, un chantier visant à l'élaboration d'un projet d'établissement. Échéance : CA de novembre 2024.

15 mai 2023

Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) de l'EPLEFPA consacré au lancement du chantier :

- Validation de la méthodologie consistant à s'appuyer sur les conclusions du travail réalisé dans le cadre de l'autoévaluation et de l'évaluation externe pour élaborer le PE. Les 4 « Grands domaines » seront à la base des 4 axes stratégiques ;
- Actualisation en séance des données analysées en 2022 et choix des objectifs opérationnels retenus ;
- Validation de la méthodologie à mettre en œuvre pour faire participer le plus grand nombre de membres de la communauté éducative et de consulter les partenaires de l'EPLEFPA (voir plus bas) ;
- Elaboration d'un rétro planning.

7 juillet 2023

CODIR de l'EPLEFPA : validation de la démarche et les échéances à venir.

31 août 2023

CODIR de l'EPLEFPA : rédaction des questionnaires.

23 novembre 2023

Présentation / transmission du rapport externe et notes complémentaires de l'autoévaluation au CA de l'EPLEFPA. Validation de la démarche et du calendrier prévisionnel d'élaboration du PE. Délibération de la journée banalisée consacrée aux travaux des équipes de l'établissement sur le projet.

27 novembre 2023

CODIR de l'EPLEFPA : correctifs et validation des questionnaires.

4 au 8 décembre 2023

Réalisation des questionnaires via un outil intégré au logiciel de gestion de contenu du site du LEGTA (Elementor sous WordPress).

11 décembre 2023 au 14 janvier 2024

Diffusion des questionnaires aux familles (Atrium / Pronote) et aux apprenants (Professeurs principaux). Envoi des formulaires de réponse.

17 au 31 janvier 2024

Mise à jour de la base de données « Partenaires ».

Diffusion du questionnaire aux partenaires.

Envoi des formulaires de réponse.

23 janvier 2024

Présentation des premiers résultats des questionnaires au CODIR de l'EPLEFPA.

20 février 2024

CEF de l'EPLEFPA consacré à la préparation de la journée du 12/04/2024. Présentation des résultats des questionnaires apprenants / parents & responsables / partenaires.

22 février 2024

Diffusion des résultats des questionnaires apprenants / parents & responsables légaux / partenaires et des éléments synthétiques qui serviront de support aux échanges de la journée du 12/04 aux agents de l'EPL.

28 février 2024

Diffusion des résultats des questionnaires apprenants / parents & responsables légaux / partenaires à l'ensemble des autres membres de la communauté éducative.

12 avril 2024

Journée banalisée consacrée à des réunions internes en groupes (sur les axes 1 à 4) sur le site de L'Isle-sur-la-Sorgue en mode « Work'Café ». Cf. Annexe E.

Avril / juin 2024

Mise en forme des éléments de la journée banalisée par les 8 animateurs.
Rédaction des éléments préparatoires au rapport.

12 septembre 2024

CODIR de l'EPLEFPA : préparation du CEF et de la demi-journée du 30/09.

17 septembre 2024

CEF de l'EPLEFPA consacré à la préparation de la demi-journée du 26/11.

30 septembre 2024

Demi-journée banalisée de l'EPLEFPA pour présenter les éléments précédents et finaliser le PE. Cf. Annexe F.

26 novembre 2024

Présentation du PE au CA pour délibération.

III. Diagnostic stratégique du contexte interne et externe

Le choix retenu est de proposer un diagnostic interne et externe pour chaque centre de l'établissement plutôt que pour l'EPLEFPA dans son ensemble, en raison des fortes disparités entre les deux sites, mais aussi entre les structures de l'établissement.

Par commodité, on désignera aussi sous l'appellation « centre » l'UFA, extension du CFA RAP PACA rattachée administrativement et financièrement au centre LEGTA.

A. Le contexte interne de l'établissement

Historique de l'EPLEFPA, de ses projets d'établissement et de centres

1992

1^{er} janvier : constitution de l'**EPLEFPA « de la Durance et des Pays de Sorgue »** [sic] regroupant le lycée général et technologique agricole « Cantarel » d'Avignon - siège du nouvel Etablissement - et le lycée professionnel agricole de L'Isle-sur-la-Sorgue.

23 octobre : élaboration et délibération du PE de l'EPLEFPA (délibération n° 1992-2-1). Le document s'appuie sur des sources documentaires dont un « document préparatoire fixant les grandes lignes du projet commun » (juin 1991), le projet « Lycée Réussite » du LEGTA et le Projet d'établissement du LPA. L'analyse du contexte économique et du dispositif de formation départemental et régional conduit à un projet centré essentiellement sur la question des structures pédagogiques et des moyens afférents.

1994

1^{er} décembre : l'**EPLEFPA** prend la dénomination de « **François Pétrarque** » (délibération CA n° 1994-2-14).

2000-2001

Second PE formalisé pour l'EPLEFPA (CA du **26 juin 2000**, délibération n° 2000-1-47 ; CA du **25 juin 2001**, délibération n° 2001-1-32). Le document concerne pour l'essentiel le LEGTA. La réflexion sur l'élaboration du projet est conduite à partir des 6 thèmes suivants :

- L'implantation des filières d'enseignement en concertation avec les autres lycées agricoles, les partenaires professionnels et les élus ;
- Le développement des missions autres que celle de la formation initiale ;

- La stratégie de rénovation des bâtiments et de mise en place des équipements pédagogiques ;
- L'orientation de la gestion des exploitations pour réduire le déficit de fonctionnement et assurer les objectifs pédagogiques ;
- L'adaptation de la vie scolaire et des aides pédagogiques aux élèves actuels et aux nouvelles technologies ;
- L'adaptation de la vie administrative aux nouvelles technologies, aux exigences de transparence des usagers du service public et à la professionnalisation de tous les agents.

2002

31 janvier : dénomination et composition de l'**EPLEFPA « de la Durance et du Pays des Sorgues »** avec 3 centres constitutifs : le LEGTA « François Pétrarque », le LPA « La Ricarde » et l'Exploitation agricole.

17 juin : validation de la 2^e partie du PE relative au LPA et à l'Exploitation (délibération CA n° 2002-1-5).

2008

3 décembre : validation d'un projet d'Exploitation dans le cadre du Programme régional pour les exploitations de référence en démarche de développement durable (délibération CA n° 2008-3-7^{bis}).

2009-2012

Engagement de l'Établissement dans la démarche Agenda 21 (plan d'action pour le XXI^e siècle adopté lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992), suivi des projets et participation à des réunions avec des partenaires, création d'un comité de pilotage.

Sur le site d'Avignon, un travail d'élaboration de projet de centre (bien qu'intitulé « *Pré-projet d'établissement* ») voit le jour **entre décembre 2008 et janvier 2009**. Réalisé sur la base d'un diagnostic interne, il vise à « *élaborer des propositions pour des axes stratégiques* » en lien avec la thématique de Développement Durable. Les 10 axes stratégiques sont les suivants :

- Former en production BIO ;
- Organiser des journées de cohésion et des activités sportives, améliorer les conditions de travail des élèves ;
- Organiser des activités culturelles et proposer des clubs d'activités au sein du lycée ;
- Former en transformation de produits alimentaires dans le respect de l'environnement ;
- Créer des liens avec d'autres pays : accueil d'assistant, coopération, accueil d'étudiants, voyages d'étude, stages à l'étranger... ;
- Développer des animations avec des partenaires (au lycée ou à l'extérieur) lors de journées particulières ;
- Développer des activités pédagogiques sur l'exploitation du lycée, de la production à la commercialisation ;
- Développer des activités pédagogiques en liaison avec les actions de développement durable du lycée ;
- Former à la mise en œuvre d'Agenda 21 scolaire ou d'actions de développement durable ;
- Développer un fonds documentaire et des outils d'autoévaluation

En **octobre 2011**, plusieurs raisons poussent le LEGTA à réactualiser son projet : le dialogue de gestion sur les moyens, avec la hiérarchie régionale et nationale, doit s'appuyer et faire référence au projet actualisé ; nécessité de faire un bilan de l'état d'avancement des projets ; prendre en compte la conjoncture et proposer des adaptations. Il convient alors de revoir certains axes qui méritent d'être réactivés et de proposer des priorités nouvelles. Les ateliers sont réunis pour travailler sur 5 nouveaux axes stratégiques :

- La communication (interne, externe) ;
- Les structures pédagogiques ;
- La réussite des élèves, étudiants et apprentis ;
- L'exploitation : un outil de formation et de développement ;
- Développement Durable : où en sommes-nous ?

Pour le site de L'Isle-sur-la-Sorgue, le travail de concertation est réalisé en **2012** sur le modèle du LEGTA.

Ces projets n'ont pas fait l'objet de validation en CA.

2013-2014

Mise en place de nouveaux ateliers visant à élargir à tous les centres la réflexion sur un projet pour l'établissement. Les axes stratégiques sont regroupés autour de 5 thèmes :

- Le rôle éducatif de l'établissement ;
- La cohésion sociale dans l'établissement ;
- La place de l'Exploitation dans l'EPL ;
- L'animation du territoire ;
- Mutualisation et harmonisation des pratiques dans l'EPL.

Ce travail ne fera toutefois pas fait l'objet d'un document synthétique formalisé.

2018

Validation d'un nouveau projet d'Exploitation dans le cadre du Programme national « Produire autrement » et du Programme régional « Vers des exploitations écologiquement et économiquement performantes ».

2019

Le directeur de l'EPLEFPA lance le chantier de l'élaboration d'un « *projet stratégique* » pour l'établissement. Eduter est sollicité pour apporter un appui méthodologique à l'émergence de ce projet. Réunion de groupes de travail sur 7 thèmes :

- Communication interne et externes ;

- Bien-être et climat de confiance ;
- Accompagnement des apprenants ;
- Valorisation des sites et embellissement ;
- Ancrage de l'EPLEFPA dans le territoire ;
- Offre de formation : modernisation et pérennisation ;
- Evolution de l'Exploitation au service de la pédagogie.

La crise COVID met fin au travail engagé.

2021-2022

L'EPLEFPA s'engage dans la démarche expérimentale nationale d'autoévaluation. Ce travail aboutit en **juillet 2022** par la réalisation d'un rapport interne et la rédaction d'un rapport externe.

2023-2024

Elaboration d'un nouveau PE pour l'EPLEFPA de la Durance et du Pays des Sorgues.

1. Le LEGTA – Lycée François Pétrarque d’Avignon

Historique

Extrait de l’article de Audibert M., « Lycée Agricole F. Pétrarque » in *Patrimoine XXe* (DRAC Provence-Alpes-Côte d’Azur, janvier 2002).

« Le contexte. Le Lycée François Pétrarque a été construit de **1966 à 1969** à la périphérie est de la ville d’Avignon, au lieu-dit Cantarel, dans une zone alors essentiellement agricole, sur un terrain plat souvent balayé par le mistral, ponctué de haies d’arbres coupe-vent délimité au nord par la R.N. 7. L’établissement était réservé aux jeunes gens et jeunes filles qui se destinaient aux carrières du monde agricole alors en plein essor dans le Comtat Venaissin.

L’édifice. S’écartant de la composition académique traditionnelle, axée et symétrique, et de la typologie « moderne » des barres alors en faveur dans les constructions scolaires et universitaires, le plan en ailes de moulin distribue les fonctions spécifiques autour d’un noyau central affecté aux services généraux et à l’accueil, passage quasi obligé pour se rendre dans les classes, les réfectoires, les unités d’habitation et le gymnase. Au nord, reliées par un couloir central, les salles d’étude s’ouvrent sur de petits patios protégés, fermant leurs murs extérieurs au vent. À l’ouest, sur pilotis, l’internat des étudiants présente au soleil ses trois niveaux de balcons éclairant d’étroites chambres. Au sud c’est l’internat des petits, dont les pièces sont protégées d’une trop forte lumière par des brise-soleil de béton moulé préfabriqués parfaitement adaptés à l’orientation des locaux. À l’est le gymnase et le centre socioculturel sont accompagnés d’un amphithéâtre à hublots coulissant sur le ciel et dont le fond pouvait s’ouvrir sur le paysage, accueillant aussi bien les lycéens que le public extérieur.

La présence de patios internes plantés d’essences diverses dans le noyau central et dans le centre socioculturel, l’utilisation du toit terrasse, la construction de l’internat sur pilotis, le traitement en béton brut des surfaces tant internes qu’externes, font référence aux formules mises au point par Le Corbusier, notamment au monastère de la Tourette. On signalera particulièrement les multiples escaliers en béton animant le nu des murs et les gargouilles, tels de monumentales sculptures.

L’architecte. Architecte, historien et chercheur, mais également écrivain (*L’Arbre du ciel*) et auteur de *cédérom* (*Le Carnet de Villard de Honnecourt*), Roland Bechmann, après des études d’histoire à la Sorbonne et d’architecture aux Beaux-Arts, dont il sort diplômé en 1944, exerce tout d’abord avec son père Lucien Bechmann. À partir de 1950, il crée son Atelier d’Aménagement et d’Architecture (AAA). Le souci d’intégrer l’architecture dans son environnement naturel guide ses réalisations et l’amène à fonder en 1965 la revue *Aménagement et Nature*. Sa production variée – maisons individuelles, maisons transportables, immeubles collectifs, banques, constructions industrielles, équipements intérieurs – est toujours conduite par la recherche de la fonctionnalité et la mise à profit des contraintes et de l’environnement. On soulignera sa participation active à la résistance du Vercors en 1943-1944. [Il est mort à Paris le 25 janvier 2017].



Le commanditaire. Edgar Pisani, Ministre de l'Agriculture, charge l'architecte Roland Bechmann de la conception du complexe, dont le programme devra comprendre des salles de classe et laboratoires, des bâtiments d'internat accompagnés d'une infirmerie et d'un réfectoire, mais aussi un ensemble socioculturel et sportif destiné à recevoir un public étranger à l'établissement, l'ouvrant ainsi au monde extérieur. Le programme est nettement plus avancé que celui des constructions contemporaines de l'Éducation Nationale. Nettement plus avancée également la conception architecturale résolument moderne, empreinte de « brutalisme » tant dans l'agencement du plan et le jeu des volumes que dans le traitement de surface, traduisant ainsi la liberté étonnante laissée au maître d'œuvre.

Roland Bechmann associe à la réalisation son collaborateur François Girard, Pierre Biscop et Charles André, architectes avignonnais, assurant le suivi de l'opération. Le 1% du budget de la construction réservé à une œuvre d'art se traduit par le décor polychrome du sculpteur [Serge] Guillou, associé au céramiste [Lino] Mélando, dérobant au mistral l'entrée principale. La destination agricole de l'édifice est affirmée par le bas-relief en ciment moulé, réduction d'un dessin d'origine d'[Hélène] Guastalla.

Il présente le plan du lycée au milieu d'un foisonnement végétal et animalier qui n'est pas sans évoquer les peintures gothiques de la chambre du Cerf au Palais des Papes d'Avignon.

Le Lycée François Pétrarque est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis **1989**. »

Faiblesses et Forces

FAIBLESSES Facteurs internes au LEGTA et négatifs, qui peuvent se révéler néfastes pour l'organisation et qui peuvent être améliorés	FORCES Facteurs internes au LEGTA et positifs, qui lui procurent un avantage durable
Stabilité et manque de mobilité des équipes → risque de lassitude, d'usure, de fragilité, résistance aux changements, perte de souplesse pour ajuster les services	Stabilité et implication globale des équipes → projets sur le long terme, attachement au lycée
Taux d'enseignants contractuels élevé (30%)	Projets à construire (d'établissement, de centre, de services) → dynamique de mise en projet, création de liens avec acteurs du territoire
Pas de projet d'établissement valide, ni de centre, ni de service (Projet Vie Scolaire, Projet pédagogique...)	Offre d'activités périscolaires variée et de qualité, reconnue par les apprenants et parents/responsables comme un facteur déterminant pour venir et/ou rester dans l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> • Rugby dont Académie et section sportive féminine • enseignement optionnel Hippologie Équitation • ALESA • AS
Projet atelier de transformation alimentaire au point mort (remis en cause et repoussé à de nombreuses reprises)	Espaces de travail nombreux et de qualité : <ul style="list-style-type: none"> • CDR • terrains sportifs • Exploitation agricole annexée

Outils de suivi budgétaire et financier à conforter	Bâtiment avec du cachet (classé à l'Inventaire des Monuments historiques)
Bâtiment classé non sécurisé et vieillissant → coûteux à chauffer et entretenir, impossible à étendre, sujet aux intrusions	Plateaux et salles techniques sur site : <ul style="list-style-type: none"> • laboratoires • micro atelier de transformation alimentaire (cuisine pédagogique) • salles spécialisées équipées • matériel de pointe et neuf en ANABIOTEC (achat 2021)
Procédures et documents sur la sécurité perfectibles (PPMS, DUERP)	Compétences internes en Informatique et en Communication à même de répondre aux attentes croissantes en NTIC
Projets de Coopération Internationale au point mort	Suivi individualisé des élèves (pédagogique, éducatif)
Distance entre les 2 sites de l'EPLEFPA (30 km soit 40 minutes)	Locaux équipés pouvant être loués ou mis à disposition : <ul style="list-style-type: none"> • amphithéâtre • salles spécialisées dont MATA • internats • plateaux sportifs
Filière Production qui n'est plus attractive	Taux de réussite global aux examens sur plusieurs années (notamment 100% en bac général depuis 5 ans)
Filières ANABIOTEC, BioQUALIM, enseignements optionnels Hippologie Équitation / Rugby, LV Italien très onéreux pour le budget du LEGTA	Carte des formations en lien avec les besoins des entreprises du territoire et cohérente avec la voie de l'apprentissage sur site (CS Restauration collective, BP IA, BTSA BioQUALIM et ANABIOTEC, Bachelor Assitant ingénieur en biotechnologies)
Affichage et fléchage externe et interne perfectibles	PLEPA finalisé
Pas de formateur interne SST	Internat mutualisé avec l'EN offrant des activités nombreuses ainsi que des études dirigées
PLEPA non actualisé	Nomination récente d'un agent comptable mutualisé entre les 3 EPLEFPA du Vaucluse et l'EPLEFPA de St-Rémy, dont la résidence administrative est sur site
Désintérêt des apprenants des lieux hors temps de classe (CDR, foyer, étude) en raison principalement des horaires d'ouverture	
Attentes très fortes des apprenants et familles en matière de prise en considération du handicap au regard du service rendu par le LEGTA dans ce domaine (pas de référent handicap par exp.)	

2. Le LPA – Lycée La Ricarde de L’Isle-sur-la-Sorgue

Historique

« Lycée agricole La Ricarde » in *Marie France Chatenet Architecture* (<https://www.architectes-pour-tous.fr/architectes-pour-tous/marie-france-chatenet-architecture>).

Le Lycée par son architecture instaure un dialogue avec le site, dominé par le Mont Ventoux et marqué par le passage de la Sorgue, rythmé par des haies de cyprès ou de peupliers qui protègent et ordonnent les plaines agricoles, délimitent les propriétés, orientent le paysage. A la façon d’un grand domaine agricole, le Lycée s’installe dans le terrain dans le respect de la tradition locale, ouvert au sud et protégeant les espaces extérieurs du vent dominant. Les différents corps de bâtiments répondent au caractère nécessairement hétérogène du programme dans un ensemble cohérent et structuré. Leur architecture revisite les typologies agricoles et l’emploi de matériaux usuels tels que le zinc, le polycarbonate, le bois et le béton, en les élevant au rang de matériaux nobles. Elèves et professeurs sont invités à un voyage initiatique à travers les éléments marquants du monde rural, mis en scène par la volumétrie, les qualités d’organisations des formes et des matériaux.



1962 : construction

1968 : extension

2011 : réhabilitation des bâtiments et extension de la capacité d’accueil à 200 élèves. Architecte : Marie France Chatenet.

Faiblesses et Forces

FAIBLESSES	FORCES
Facteurs internes au LPA et négatifs, qui peuvent se révéler néfastes pour l’organisation et qui peuvent être améliorés	Facteurs internes au LPA et positifs, qui lui procurent un avantage durable
Stabilité et manque de mobilité des équipes → risque de lassitude, d’usure, de fragilité, résistance aux changements	Stabilité et implication globale des équipes → projets sur le long terme, attachement au lycée

Difficulté de recrutement d'enseignants dans les disciplines techniques (agroéquipement et aménagement forestier)	Classe de 3ème qui peut être un vivier pour "alimenter" nos formations
Effectifs en CAPA fluctuants car formation initiale pas le premier choix des apprenants. En lien avec problématique comportementale de ces apprenants	Présence d'une responsable pédagogique en appui de la Proviseure
Taux d'enseignants contractuels élevé (entre 25 et 30%)	Projets à construire → dynamique de mise en projet, création de liens
Image de l'établissement fortement affichée agricole (et pas forcément professionnelle) et poids du "passé" encore bien prégnant	Lycée à taille humaine et familiale ayant la capacité à accompagner les élèves, notamment ceux ayant des problématiques DYS
Pas de projet d'établissement, ni de centre, ni de services (Projet Vie Scolaire, Projet pédagogique...)	Travail de refonte de la communication sur le lycée et ses formation (ex : réécriture des fiches formation, refonte du site internet, développement des réseaux sociaux)
Filière « Production » qui n'est plus attractive	Projets visant à renforcer les compétences du site : <ul style="list-style-type: none"> • aménagement de l'atelier d'exploitation • journées "drones", Sorgue Innov' • acquisition de simulateurs de conduite d'engins
Pas de RTIC	Tiers temps en agroéquipement (fin rentrée scolaire 2024)
Coût pédagogique élevé en lien avec les filières (nombreuses sorties, besoin de véhicules, nécessité de faire appel à la Vie Scolaire pour mettre en œuvre les sorties...)	Nomination récente d'un TFR IBA
Pas ou peu d'échanges avec d'autres établissements	Présence d'outils pédagogiques récents (ateliers, matériel agricole...), de plateaux techniques équipés (salle des simulateurs)
Bâtiments récents mais avec malfaçons (internat)	EDT réaménagés avec des plages de TP conséquentes, nombreuses sorties pédagogiques
Accès au site peu commode (fin de route)	Espaces de travail nombreux et de qualité : <ul style="list-style-type: none"> • CDR • terrains sportifs • Exploitation agricole annexée
Procédures et documents sur la sécurité perfectibles (PPMS, demande de dérogation de travaux dangereux, affichage sécurité dans les ateliers)	Bâtiments récents
Projets de Coopération Internationale au point mort	Site sécurisé (hors dysfonctionnements matériels et malfaçon du portillon)
Collaboration avec l'UFA perfectible (passerelles entre formations, partage de compétences dans les disciplines techniques)	Suivi individualisé des élèves (pédagogique, éducatif)

Absence de responsable d'ateliers	Locaux équipés pouvant être loués ou mis à disposition dans le cadre de partenariats ou de locations : <ul style="list-style-type: none"> • ateliers • internats • plateaux sportifs • salle des simulateurs
Difficulté d'animation de la chaire agroéquipements (missions de coordo ou PP des enseignants techniques, synergie avec la chaire d'agronomie)	Taux de réussite global aux examens sur plusieurs années (notamment 100% en CAPA)
Distance entre les 2 sites de l'EPLEFPA (30 km soit 40 minutes)	PLEPA finalisé
Absence de formation générale et/ou technologique dans la carte des formations	Carte des formations en lien avec les besoins des entreprises du territoire et globalement cohérente avec la voie de l'apprentissage sur site (BP CMA, BTSA GDEA)
Absence de formation supérieure dans la carte des formations	Offre d'activités sportives et culturelles reconnue par les apprenants et parents/responsables comme un facteur déterminant pour venir et/ou rester dans l'établissement
Désintérêt des apprenants des lieux hors temps de classe (CDR, foyer, étude) en raison principalement des horaires d'ouverture	
Attentes très fortes des apprenants et familles en matière de prise en considération du handicap au regard du service rendu par le LPA dans ce domaine (pas de référent handicap par exp.)	

3. L'UFA – sites d'Avignon et de L'Isle

Historique

Une formation en apprentissage est proposée sur le site d'Avignon depuis les années **1990** (BTSA « Industries Agro Alimentaires », aujourd'hui : BioQUALIM), sous la forme d'un partenariat conventionné avec le CFA de l'IFRIA SUD PACA et dans un cadre proche de celui d'une section d'apprentissage.

Depuis **2009**, le site de L'Isle-sur-la-Sorgue propose un BTSA GDEA en apprentissage, porté initialement par le CFPPA de Vaucluse.

L'UFA d'Avignon est créée le **1^{er} janvier 2013**. C'est la plus récente des unités de formation par apprentissage de PACA. La carte des formations de l'EPLEFPA s'enrichit alors d'un CS en restauration collective - ouvert en partenariat avec l'Ecole Hôtelière d'Avignon - puis d'un BP en agroéquipement sur le site de L'Isle.

2017 : ouverture de la licence professionnelle MGO avec l'Université d'Avignon.

2020 : ouverture du BTSA ANABIOTEC sous l'égide du CFA RAP PACA.

2023 : ouverture du Bachelor « Assistant ingénieur en biotechnologies ».

Faiblesses et Forces

FAIBLESSES Facteurs internes à l'EPL et négatifs, qui peuvent se révéler néfastes pour l'organisation et qui peuvent être améliorés	FORCES Facteurs internes à l'EPL et positifs, qui lui procurent un avantage durable
Complexité des montages de conventions en apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> • CFA RAP PACA (la majorité des formations) • IFRIA SUD PACA (BTSA BioQUALIM, BTSA ANABIOTEC et Bachelor pour quelques apprenants) • Campus de la CCI d'Avignon (CS Restauration Collective) • Avignon Université (Licence Pro MGO) 	Multiplicité des partenaires pour le montage de formations = diversification des sources de financement
Pas de projet de mobilités entrantes	Acteur des projets de l'EPLFPA visant à renforcer les compétences des 2 sites : <ul style="list-style-type: none"> • atelier 3A • micro méthaniseur • simulateurs de conduite d'engins • drones • atelier d'exploitation
Accueil de l'UFA au LPA perfectible (problème de clefs, de réseau, d'accès aux véhicules)	Suivi individualisé des apprenants (pédagogique, éducatif), pédagogie d'approche par projet et problème, cohésions d'équipe, tutorat 1ère /2ème année
Charges administratives de plus en plus importantes pour un service administratif réduit à l'essentiel	Une équipe récemment renforcée (responsable pédagogique, chargé de sourcing et recrutement)
Absence de protocole de gestion des personnels FPCA	Des experts dans l'ensemble des formations : agroalimentaire, biotechnologies, agroéquipement
Distance entre les deux sites	Soutien de l'équipe de direction de l'EPL
Gestion du planning d'EDT des apprenants sur trois logiciels différents	Carte des formations en lien avec les besoins des entreprises du territoire et globalement cohérente avec la formation initiale scolaire sur les 2 sites
Rattachement budgétaire au LEGTA qui contraint à la mise en place d'outils complexes et rend opaque la lisibilité de l'activité de l'UFA	Mise en place d'un budget de gestion visant à donner plus de lisibilité budgétaire à l'UFA (à défaut de SACD)
Indisponibilité de certains enseignants partagés du LEGTA	Mise en place d'une Commission locale des agents de la FPCA visant à élaborer le futur protocole de gestion des ACB
Capacité limitée dans certaines salles et laboratoires (LS 005 microbiologie), vétusté de certaines salles de cours (IP 001 à 005)	Référent handicap

4. L'Exploitation agricole – sites d'Avignon et de L'Isle

Historique

Sur L'Isle-sur-la-Sorgue en **1958**, le domaine agricole (alors inexploité) de La Ricarde est acheté par la municipalité. Jusqu'en **1986** les terres sont occupées par des cultures légumières, des vergers et de la vigne. Suite à des difficultés financières importantes, le CA de l'établissement décide de changer l'orientation de l'Exploitation en supprimant l'ensemble des cultures pérennes puis le maraîchage en **1987**. Les 16 hectares de surface restante (6 en faire valoir direct, 10 en fermage) sont convertis au profit des grandes cultures.

Le domaine d'Avignon quant à lui a toujours été tourné vers des productions maraîchères, la vigne et l'arboriculture. Durant les années **1980**, de lourds investissements réalisés sur fond propre ainsi que des problèmes de mévente sur les productions sont à l'origine de difficultés financières sur l'exploitation (-300 000 € de fond de roulement en **2000**), mettant en péril l'équilibre financier de l'EPL.

En raison de ces difficultés économiques et de la loi de 2001 qui a validé la création des exploitations en centres constitutifs des EPLEFPA, le Conseil d'Administration de l'EPL décide en **janvier 2002**, sur les conseils de l'Inspection, de fusionner les deux exploitations en un seul centre constitutif sous l'autorité d'un unique Directeur d'Exploitation. Des mesures économiques drastiques (suppression d'emplois, restructuration des productions, etc.) sont prises dans la décennie suivante afin de redresser le montant du fond de roulement de l'Exploitation qui atteint les 100 000 € à la fin de l'exercice **2014**. Cependant, au cours de l'année **2016**, de nouvelles difficultés financières apparaissent en raison de la masse salariale importante sur le site d'Avignon couplée à la baisse du prix des céréales (-130 000 € de résultat de fonctionnement). Dans le but de rétablir la santé économique de l'exploitation, la charge liée à la main d'œuvre est réduite davantage et une demande d'affectation d'un Ingénieur fonctionnaire sortant d'école pour prendre la direction du site d'Avignon a été validée en CA en 2017 ; le poste a été pourvu dès **septembre 2017**.

Un audit technico-économique du centre est demandé par le Directeur d'EPL et les DEA à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse en **octobre 2023**. Il aboutit à la proposition de 3 pistes d'évolution visant à remédier au déficit structurel de l'Exploitation :

1. Abandon du maraîchage au profit des grandes cultures
2. Maintien des productions maraîchères et création de l'atelier de transformation
3. Réorganisation et optimisation du maraîchage avec augmentation des surfaces en grandes cultures

L'élaboration du projet d'établissement intègre les problématiques spécifiques du centre et les propositions faites par la Chambre.



Faiblesses et Forces

FAIBLESSES Facteurs internes à l'Exploitation et négatifs, qui peuvent se révéler néfastes pour l'organisation et qui peuvent être améliorés	FORCES Facteurs internes à l'Exploitation et positifs, qui lui procurent un avantage durable
Stabilité et manque de mobilité du DEA site de L'Isle → risque de lassitude, d'usure, de fragilité, de résistance aux changements	Stabilité et implication globale du DEA site de L'Isle → projets sur long terme, attachement au site
Projet d'Exploitation construit sans concomitance avec les autres centres de l'EPLFPA	Existence d'un projet de centre récent (2018)
Très peu de main d'œuvre (1 salarié) → problème en cas d'absence du DEA sur L'Isle	Souhait de la plupart des apprenants et parents/responsables de renforcer l'utilisation pédagogique de l'Exploitation (cours, mini-stages, TP/TD)
Distance entre les 2 sites de l'Exploitation agricole (30 km soit 40 minutes)	Un poste de DEA sur chaque site
Implication des apprenants et enseignants réduite a minima sur le site d'Avignon ; très peu d'interventions croisées entre les sites	Projet visant à valoriser les productions de l'Exploitation sur le site d'Avignon (atelier de transformation alimentaire)
Procédures et documents sur la sécurité perfectibles (PPMS, affichage sécurité dans les ateliers)	Très peu de main d'œuvre → coût masse salariale maîtrisée
Certains sols peu fertiles sur Avignon (ex parcelle pommiers)	Implication globale des équipes pédagogiques sur l'Exploitation (notamment de L'Isle sur le site d'Avignon)
Absence de valorisation pédagogique des mini stages des apprenants de l'EPLFPA sur l'Exploitation	Parc matériel performant sur les 2 sites
Difficulté d'acheminement des apprenants sur l'Exploitation (site de L'Isle)	Certification HVE et AB
Projet atelier de transformation alimentaire au point mort (remis en cause et repoussé à de nombreuses reprises)	Sols de bonne qualité et à forte réserve hydrique sur L'Isle
	PLEPA finalisé

B. Le contexte externe de l'établissement

1. Le LEGTA

Menaces et Opportunités

MENACES	OPPORTUNITÉS
Situations externes défavorables, freins ; obstacles qui peuvent nuire au développement du LEGTA	Situations externes , propres à l'environnement dans lequel évolue le LEGTA qui peuvent procurer un avantage et sur lesquelles on peut prendre appui
Situation financière du centre qui se dégrade depuis 2019 → trésorerie à flux tendu	Compétences bien identifiées et reconnues au niveau régional (agroalimentaire, laboratoires, biotechnologies)
Baisse des effectifs de la formation initiale scolaire qui s'accélère depuis 5 ans (-30 % en 20 ans)	Formations professionnelles à développer en cohérence avec la carte des formations
Offre locale de formation extrêmement concurrentielle pour le Vaucluse : <ul style="list-style-type: none"> • 3 EPLEFPA = Campus Durance et Pays des Sorgues (Avignon & L'Isle-sur-la-Sorgue) ; Campus Provence & Ventoux (Carpentras) ; Orange • 7 établissements agricoles privés • de nombreux établissements de l'Éducation nationale dont un lycée récent proche (Jean d'Ormesson à Châteaurenard) 	Formations post BTSA à développer en cohérence avec la carte des formations
Compétence en Production désormais esseulée et en grande difficulté (section de BTSA MVAOE)	Réseau important de partenaires à proximité immédiate et en cohérence avec nos formations : <ul style="list-style-type: none"> • GRAB • INRAE • Avignon Université • IFRIA SUD PACA • ISEMA-ISARA • Chambre d'Agriculture de Vaucluse...
Baisse de dotation en AED et ARL	Accès facile en voiture (périphérie d'Avignon, à proximité d'une sortie d'autoroute, sur un grand axe routier)
Carrefour devant le lycée très dangereux et accidentogène	Partenariat avec plusieurs EPLEFPA (mise à disposition de locaux, ouvertures conjointes de formations, expérimentation pédagogique...)
Relations avec l'EN fragiles (convention d'hébergements croisés, intégration au Directoire du bassin d'Avignon)	Bien exposé pour imaginer une communication en façade sur nos formations
Environnement autour du lycée peu sécurisant (insécurité de la Ceinture Verte d'Avignon)	Positionnement dans la Ceinture Verte d'Avignon qui est une opportunité pour travailler avec des partenaires en lien avec la défense de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • Associations • Mairie d'Avignon, Grand Avignon

Accès peu aisé en transport en commun (pas de ligne depuis les Bouches-du-Rhône, pas de desserte tram)	Projet de restructuration du carrefour devant le lycée (à horizon 2025 ?)
Manque de liens avec certains services d'une des autorités de tutelle (Conseil Régional)	Adhésion du LEGTA au GRETA, visant à fédérer les ressources des établissements publics de Vaucluse pour la mise en œuvre d'actions de formation continue (novembre 2023)

2. Le LPA

Menaces et Opportunités

MENACES	OPPORTUNITÉS
Situation financière du centre qui se dégrade depuis 2022 → trésorerie à flux tendu	Compétences bien identifiées et reconnues au niveau régional (agroéquipements et agriculture connectée)
Effectifs fluctuants et faibles dans le cœur de métier (Production, Agroéquipements)	Partenariats locaux : <ul style="list-style-type: none"> • Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue • SDIS • Gendarmerie • clubs sportifs
Lycée peu connu localement, même des L'Islois	Proximité de 2 collèges (Jean Bouin et Jean Garcin) et d'un lycée général de l'EN (Alphonse Benoît)
Compétence en Production fortement menacée (fermeture du Bac Pro CGEA)	Employabilité des élèves de la filière Agroéquipements
Offre locale de formation extrêmement concurrentielle pour le Vaucluse : <ul style="list-style-type: none"> • 3 EPLEFPA = Campus Durance et Pays des Sorgues (Avignon & L'Isle-sur-la-Sorgue) ; Campus Provence & Ventoux (Carpentras) ; Orange • 7 établissements agricoles privés • de nombreux établissements de l'Éducation nationale dont un lycée proche qui propose des formations en agroéquipements (à Vedène) 	Absence de formation générale et/ou technologique dans la carte des formations
Manque de liens avec certains services d'une des autorités de tutelle (Conseil Régional)	Absence de formation supérieure dans la carte des formations
Multiplicité de situations d'élèves difficiles (problématiques sociales, familiales)	Adhésion du LPA au GRETA, visant à fédérer les ressources des établissements publics de Vaucluse pour la mise en œuvre d'actions de formation continue (novembre 2023)

3. L'UFA

Menaces et Opportunités

MENACES	OPPORTUNITÉS
Incertitudes sur le devenir de certains partenaires impliqués dans les formations (IFRIA SUD PACA)	Augmentation des effectifs depuis la création de l'UFA (en lien avec l'embellie des effectifs de l'apprentissage régional et national)
Problématique de recrutement des apprentis dans certaines formations (CS Restauration collective, BP IA)	Compétences bien identifiées et reconnues au niveau régional (agroalimentaire, laboratoires, biotechnologies, agroéquipements, agriculture connectée)
Concurrence dans les formations en Agroéquipements (Lycée des Métiers de Vedène) pour le BTSA GDEA et en biotechnologie avec l'IUT d'Avignon pour le BTSA ANABIOTEC ; voire avec d'autres centres de formation du territoire	Formations post BTSA ouvertes ou en projet, en cohérence avec la carte des formations (bachelors et/ou licences professionnelles notamment dans les domaines des biotechnologies et des agroéquipements)
Effectifs qui stagnent depuis 2 ans	Réseau important de partenaires à proximité immédiate et en cohérence avec nos formations par apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> • GRAB • INRAE • Université Avignon • IFRIA • ISEMA/ISARA • Innov'Alliance • Chambre d'Agriculture de Vaucluse...
	Adhésion de l'UFA à Food'In, réseau des entreprises agroalimentaires de la région SUD PACA (janvier 2024)

4. L'Exploitation agricole

Menaces et Opportunités

MENACES	OPPORTUNITÉS
Situation financière dégradée de manière structurelle depuis 2016 → aucune capacité d'investissement du centre sur fonds propres (dépendant totalement du Conseil régional)	Partenariats locaux forts : <ul style="list-style-type: none"> • GRAB • Mairie d'Avignon • Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue • Bio de Provence • Boulangerie d'Ici...
Compétence en Production fortement menacée (fermeture du Bac Pro CGEA sur le site de L'Isle, isolement du BTSA MVAOE sur le site d'Avignon). A mettre en relation avec la problématique de devenir des 2 sites de l'Exploitation	Projets impliquant les 2 sites : <ul style="list-style-type: none"> • Baguette de pain avec les blés de l'Exploitation • PEI Bio Dur • Ecophyto'TER • CASDAR Messicoles • Légumes solidaires • Rucher école...
Peu d'expérimentation sur le site d'Avignon	Appui du Conseil régional (investissement) et de la DRAAF (projets)
Pas d'orientation grandes cultures des exploitations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse	Convention de mutualisation de compétences avec d'autres EPLEFPA (prêt de matériel...)
Peu de liens avec la Chambre d'Agriculture et les organisations professionnelles du secteur Production	Bouches-du-Rhône et Vaucluse = départements de plus forte densité d'actifs agricoles en PACA

C. Les contextes de crise

Crises sanitaires

Exposition moindre de l'EPLEFPA aux crises en lien avec les animaux (grippe aviaire, encéphalite spongiforme) en raison de l'absence de production animale sur l'Établissement.

Par contre, la crise Covid-19 a fortement impacté l'établissement financièrement et socialement. Une grande partie de la baisse des recettes des comptes financiers 2020 et 2021 sont liées à cette situation exceptionnelle (remboursement de pensions, absence de location). Si elle se reproduit, les conséquences seront inévitablement les mêmes car indépendantes des décisions de l'EPLEFPA.

Concernant les effets psychologiques de cette crise sur le public et les personnels des établissements scolaires du second degré, ils sont difficiles à apprécier au regard du nombre important de facteurs à prendre en considération. Les travaux et études sur les conséquences psychologiques de la pandémie mais aussi de l'impact de la généralisation du télétravail sont désormais nombreux sur ces sujets. Cf. Par ex. Levent-Krauskopff S. & Guedj M., *Les conséquences psychologiques du COVID long. Effet des incertitudes, des stratégies de coping, du soutien social et de la qualité de vie sur la dépression*, Toulouse, CERPPS, 2023.

Si une telle situation se reproduit, la majeure partie des conséquences seront sensiblement identiques car elles ne relèvent pas d'une décision de l'EPLEFPA (exemple de l'isolement pour quarantaine). L'accompagnement individuel éducatif et pédagogique, l'élaboration d'un Plan de continuité pédagogique sans cesse adapté pour chacun des 2 sites de l'établissement, la mise en place d'une cellule d'écoute interne pour les agents (en sus des dispositifs proposés à l'échelon national et régional), visent toutefois à accompagner et prévenir l'isolement et les ruptures scolaires.

L'importance capitale des outils numériques lors des périodes de confinement a mis en avant la nécessité impérieuse de pouvoir disposer de compétences internes dans le domaine des NTIC. Il est mis en avant dans le *Rapport de l'Inspection de l'enseignement agricole 2019-2020* (Chapitre VI). Le déploiement d'outils pour l'ensemble des usagers, l'accompagnement à leur utilisation (afin de compléter *in situ* les multiples tutoriels qui ont fleuri), la résolution quotidienne de problématiques très diverses ont en effet mobilisé très largement les personnels des « services informatiques » lors de la période Covid-19. La disparité de compétences sur les deux sites de l'EPLEFPA a d'ailleurs eu des conséquences notables sur l'étendue et la qualité des plans de continuité pédagogique : RTIC pour l'un, TFR IBA pour l'autre.

Crises sociales

L'EPLEFPA a dû faire face à des crises sociales, à mettre en relation la plupart du temps avec des périodes de changements structurels dans la carte de formation initiale scolaire (exemple : le transfert du BTS Viticulture Œnologie d'Avignon vers le LPA d'Orange en 2019). Le contexte national agit aussi comme catalyseur : c'est le cas notamment pour la période de la crise sanitaire Covid-19.

Événements très graves

L'EPLEFPA a été confronté à des événements très graves qui, par nature, sont survenus de manière inopinée (exemples : accident grave en voiture d'une élève interne qui avait quitté l'établissement de nuit ; tentative de suicide d'un élève dans l'enceinte du lycée ; tentative infructueuse de sauvetage par les élèves d'une personne tombée dans un lac gelé).

Sans qu'il soit possible d'agir totalement sur l'ensemble des facteurs qui peuvent amener à des situations extrêmes (décès d'apprenants ou de personnels au sein ou en dehors de l'établissement), la mise en place d'actions de prévention (sur le suicide par exemple) et d'une procédure écrite doivent permettre de proposer des réponses adaptées.

IV. Axes stratégiques, objectifs opérationnels et plans d'actions

A. Tableau récapitulatif

Axe stratégique n° 1 – Les apprentissages

Objectifs opérationnels	Points forts / réussites et opportunités	Points faibles / à améliorer et menaces	Plans d'actions
1.1. Choix pédagogiques, enseignements, apprentissages	Effectifs globalement stables sur l'EPL depuis 2019	Mais des disparités selon les filières, les centres et les années Nombre très limité de poursuites d'études au sein de l'EPL Ruptures de parcours en cours de formation importants (y compris en apprentissage)	N° 1. La carte des formations sur l'EPL N° 2. Les poursuites d'études sur l'EPL
	Actions de communication ciblées pour certains collèges	Collèges d'origine des élèves dispersés	N° 3. Le travail de communication entre les équipes
	Intégration du LEGTA et du LPA depuis RS 2021 aux Directoires (réseaux des lycées de bassin) ; adhésion au GRETA 84 des 2 lycées en novembre 2023	Changement de principaux et proviseurs EN qui peuvent fragiliser les relations	N° 4. Les relations avec l'Education Nationale
	Projets d'évolution de la carte des formations, des enseignements facultatifs et des modules à l'initiative de l'établissement construits avec les équipes pédagogiques	Ces projets ne sont pas partagés avec l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires ; ils ne sont pas présentés dans toutes les instances	N° 5. L'information à la communauté éducative N° 6. L'enseignement à l'initiative de l'établissement

	Travail de collaboration formation initiale scolaire / apprentissage dans le cadre de la rénovation des diplômes et de la semestrialisation des BTSA	Aucun mixage des publics / mixité des formations Concurrence entre certaines formations initiales scolaires / apprentissage qui conduisent à des choix stratégiques pour les (non) ouvertures	N° 7. Le mixage de publics
	Réalisation de mini-stages par les apprenants de certaines filières sur l'Exploitation Demande très forte des apprenants et des familles pour accroître l'utilisation pédagogique de l'Exploitation	Pas de passage sur l'Exploitation pour d'autres filières notamment sur le LEGTA	N° 8. Les mini-stages sur l'Exploitation N° 9. L'utilisation pédagogique de l'Exploitation N° 10. Les stages et PFMP des apprenants
1.2. Parcours et orientation	Information sur les métiers lors d'actions ponctuelles...	... et donc limitée	N° 11. La communication sur les métiers
	Existence de Plans de continuité pédagogique déclinés sur chaque site	Pratiques et outils divers	N° 12. Les pratiques et outils numériques
1.3. Contexte de crise	Nombreuses salles équipées en PC et/ou vidéoprojecteurs sur les 2 sites	Formation des agents aux outils numériques à développer Pas de formation pour les classes qui n'ont pas de cours d'informatique Pas de formation à destination des parents	N° 13. L'accès en distanciel

Axe stratégique n° 2 - La vie et le bien-être des apprenants, le climat dans l'établissement

Objectifs opérationnels	Points forts / réussites et opportunités	Points faibles / à améliorer et menaces	Plans d'actions
2.1. Climat scolaire	Existence de moments de convivialité / d'échange pour les personnels sur les 2 sites	Pas de moments de convivialité pour les apprenants en EPL Distance entre les 2 sites qui ne facilite pas ces moments d'échanges	N° 14. Les activités communes EPL pour les apprenants N° 15. Les activités communes EPL pour les personnels
2.2. Continuité et règles de vie	Eco-ambassadeurs sur le LEGTA et unité facultative « Engagement citoyen » créée sur les lycées	Effectifs faibles Absence de référents	N° 16. L'engagement citoyen
2.3. Temps scolaire	Réunions pédagogiques nombreuses sur des thématiques précises...	... mais généralement fixées au gré de l'actualité (réformes, nouveaux référentiels) et indépendamment sur chaque site	N° 17. Les réunions pédagogiques EPL
	Divers lieux hors temps de cours existants (CDR, salles d'études, foyers, plateaux sportifs...)	... mais pas assez accessibles selon les apprenants et parents, voire pas très attractifs (bruit en études, peu d'activités proposées au foyer...)	N° 18. L'attractivité des locaux des apprenants
2.4. Hors temps scolaire	Avis des apprenants et familles très positif sur les activités sportives et culturelles et leur intérêt pour venir/rester dans l'établissement	Pas assez d'info sur l'ensemble des activités proposées	N° 19. Les activités sportives et culturelles
2.5. Inclusion et équité	Très forte demande des apprenants et parents pour aller encore plus loin dans la prise en considération du handicap au sein de l'EPL Référent handicap désigné pour l'UFA	Absence de référents handicap sur les lycées pour coordonner les actions, accompagner apprenants et familles dans les démarches	N° 20. Handicap et pédagogie
2.6. Contexte de crise	Communication assurée en période de crise	Pas de suivi des effets <i>a posteriori</i>	N° 21. Gestion du stress et bien-être

Axe stratégique n° 3 - Les acteurs, la stratégie, la gouvernance, le pilotage et le fonctionnement de l'établissement

Objectifs opérationnels	Points forts / réussites et opportunités	Points faibles / à améliorer et menaces	Plans d'actions
3.1. Gouvernance	Instances et la plupart des commissions réunies régulièrement, avec présence de l'ensemble des membres de l'équipe de direction	<p>CEF réuni <i>a minima</i></p> <p>Commissions qui ne sont plus ou peu réunies (Coop Inter, Restauration, CDR)</p> <p>Absence de représentants pour certaines instances et commission, voire en conseil de classe</p> <p>Manque d'implication dans les instances en lien avec la méconnaissance du rôle de celles-ci</p>	<p>N° 22. Les commissions</p> <p>N° 23. Les instances</p>
	Rédaction systématique d'un compte rendu pour les instances et commissions...	... mais diffusion limitée aux membres	
3.2. Gestion des ressources humaines	Existence de CODIR ou réunion de service réguliers sur chaque site, avec ordre du jour et relevé de décisions Indice de satisfaction des agents quant aux échanges professionnels avec les chefs de service assez positif	<p>CODIR EPL moins réguliers, notamment dans leur version étendue (avec responsables pédagogiques et CPE)</p> <p>Indice de satisfaction des agents quant au dialogue social moins positif</p>	<p>N° 24. Les réunions internes</p> <p>N° 25. Le dialogue social</p>
	Actions et audit Risques psycho sociaux (RPS), existence d'une CoHS restreinte (ex CLCT) EPL, existence de DUERP et DUPA	Demande des agents de prendre encore plus en considération les RPS	N° 26. Les risques psycho sociaux
	Existence de salles du personnel sur chaque site...	... mais mal aménagées et dont l'utilisation n'est pas généralisée à l'ensemble du personnel	N° 27. Les salles du personnel
	Existence de procédures spécifiques pour l'accueil des nouveaux agents (livret d'accueil, visite site...)	En contradiction avec l'attente particulière dans ce domaine des principaux concernés	N° 28. L'accueil des nouveaux agents

	Volonté de traiter de manière cohérente et équitable les ACB entre eux et par rapport aux personnels du MASAF / du Conseil régional (primes)	Pas de cadre EPL définissant les conditions de GRH du personnel sur budget	N° 29. La GRH des ACB
3.3. Aspects budgétaires et financiers	Absence de ligne de trésorerie Volonté de l'équipe de Direction et des services compta ordo/agence comptable d'œuvrer ensemble pour apporter des éléments de remédiations	Difficultés financières depuis 2019 traduites par un déclassement de l'EPL (catégorie 2 à 3) Fonds de roulement qui s'amenuise et très variable sur l'exercice	N° 30. Le plan de redressement de l'Etablissement
	Suivi très rigoureux en interne des versements des coûts contrats via le CFA RAP PACA et des conventions avec les prestataires/partenaires de formation	Activité de la FPCA très difficile à analyser (UFA rattachée financièrement au centre LEGTA en raison de l'absence de CFA / CFPPA dans l'EPL, du refus de création d'un SACD)	N° 31. Le budget de gestion de l'UFA
	Travail engagé pour disposer d'éléments d'analyse financière actualisés et objectifs (suivi mensuel de la trésorerie, protocole d'échange entre centres...)	Culture d'établissement de suivi budgétaire et financier à ancrer	N° 32. Les autres outils de suivi budgétaire et financier
	Engagements comptables...	... pas systématiques	N° 33. L'engagement comptable systématique
	Réalisation d'un audit technico-économique par la Chambre d'Agriculture à la demande de la Direction Main d'œuvre du centre réduite a minima (dont 2 DEA personnels Etat)	Déficit structurel du centre Exploitation depuis 2016	N° 34. Le choix de scénario stratégique pour l'Exploitation

Axe stratégique n° 4 - L'établissement dans son environnement institutionnel, partenarial et territorial

Objectifs opérationnels	Points forts / réussites et opportunités	Points faibles / à améliorer et menaces	Plans d'actions
4.1. Partenaires institutionnels	CA 84 : Présidente de CA issue de la Chambre, D1 présent aux sessions, accompagnement de l'Exploitation pour déclarations PAC et audit technico économique	Pas de projet avec convention Disparition progressive des filières de formation en production agricole sur l'EPL a entraîné un éloignement avec la profession de ce secteur	N° 35. Les chambres consulaires
4.2. Autres établissements scolaires	Conventions avec 2 EPLEFPA pour la formation adulte, actions de comm communes aux EPLEFPA PACA pour le Supérieur, prêt de matériel entre exploitations	Très forte concurrence entre établissements du MASAF et du MENJS pour le secondaire sur le 84 (3 EPLEFPA et 4 lycées agricoles publics, des lycées publics à proximité du LEGTA et du LPA)	N° 36. Les autres centres de formation
4.3. Parents et responsables légaux	Association de parents d'élèves active sur le LPA	Plus d'association ou de fédération de parents active sur le LEGTA	N° 37. La dynamique associative des parents d'élèves
	Information aux familles...	...qui se limite à des données administratives en début d'année scolaire ou à des alertes en cas de crise (exp : sécurisation suite à relèvement VIGIPIRATE)	N° 38. L'information des familles
4.4. Acteurs professionnels	Mandats et représentation dans les instances de certains partenaires	Absence / sous représentativité de certains acteurs professionnels	N° 39. Le partenariat avec les professionnels
	Participation des professionnels sur l'EPL, présence conséquente à la réunion maître de stages au LPA		
4.5. Développement, recherche, expérimentation	Projets en lien avec la transition agroécologique portés par l'Exploitation et la pilote EPA2 pour le LEGTA	Désengagement des équipes sur certains projets	N° 40. La transition agroécologique

4.6. Coopération internationale	Charte Erasmus+ habilitée en 2015 pour le LEGTA	Absence de plan stratégique à l'international Charte Erasmus+ du LEGTA non réactualisée Pas de Charte Erasmus pour le LPA Pas de mobilité individuelle à l'étranger pour l'UFA	N° 41. Le plan stratégique coop inter N° 42. Erasmus
	Expériences passées de mobilités entrantes et sortantes sur l'EPL	Expérience de mobilité entrante avec le Sénégal (octobre 2022) décevante	N° 43. Les partenariats pour les mobilités N° 44. Les stages et PFMP à l'étranger
4.7. Communication externe	Des sites internet revus en profondeur, des réseaux sociaux actifs, un travail d'harmonisation des outils de comm réalisé sur l'EPL	Absence de plan stratégique de comm, de Commission Communication EPL Panne sur les sites internet LPA et LEGTA suite à incident non déterminé (août 2023) qui ont interrompu totalement la comm	N° 45. Les outils de comm
	Impact des sites internet et RS sur le recrutement mis en avant par les apprenants/parents/partenaires	Investissement dans l'événementiel pour les JPO (presse, radio, sacs à pain) totalement inefficace aujourd'hui	N° 46. Les choix d'opérations de comm
4.8. Communication interne		Signalétique en extérieur et dans les locaux désuète, incomplète voire fautive	N° 47. La signalétique

B. Les plans d'actions détaillés

Les plans sont détaillés en une à plusieurs actions. Leur mise en œuvre concrète sera précisée par chacun des centres de l'EPL (LEGTA, LPA, UFA, Exploitation) pour ce qui les concerne, dans le cadre des **projets de centre attendus dès 2025**. Les colonnes « Référents » et « Echéance » seront à compléter à cette fin.

Axe stratégique 1 - Les apprentissages

1.1. Choix pédagogiques, enseignements, apprentissages

▪ Plan d'actions n° 1 - La carte des formations sur l'EPL

N° action	Description	Prérequis	Référents	Indicateurs de suivi	Echéance
1	Être au plus proche des attentes de la profession et demander son soutien	Contacts avec les professionnels des différents secteurs de l'EPL		Nb actions	

▪ Plan d'actions n° 2 – Les poursuites d'études sur l'EPL

2a	Développer les stages d'immersion	Contacts avec les collèges et lycées		Nb de stages d'immersion	
2b	Faire venir des anciens apprenants pour présenter leur parcours	Contacts avec les anciens apprenants		Nb d'actions	
2c	Continuité dans la carte de formation, de la seconde au supérieur	Validation des demandes d'ouvertures		Nouvelles formations	

▪ Plan d'actions n° 3 – Le travail de communication entre les équipes

3	Connaissance des formations internes, forum inter-lycées agricoles proches ouvert au collèges et lycées	Comm interne sur nos formations		Outil de comm interne	
---	---	---------------------------------	--	-----------------------	--

▪ **Plan d'actions n° 4 - Les relations avec l'Education Nationale**

4a	Mettre en œuvre des supports de communication spécifiques au moment des événements sportifs	Comm interne sur ces événements		Supports de comm	
4b	Proposer des activités à découvrir (exp : journée découverte d'un métier sous forme d'ateliers)	Implication interne		Nb d'actions	
4c	Participer aux séances d'information des professeurs principaux de l'EN	Invitation par l'EN à ces séances		Nb de réunions	
4d	Développer des projets annuels sur des travaux par disciplines avec des collègues du bassin (les collégiens viennent travailler avec des secondes)	Implication interne / réponse des collègues		Nb d'actions	

▪ **Plan d'actions n° 5 – L'information à la communauté éducative**

5a	Informer les apprenants via un support vidéo dans le hall (actualité du lycée, événements à venir, ...)	Mise en place d'écrans et réalisation de vidéos		Diffusion vidéos	
5b	Mettre en place une gazette	Implication interne		Diffusion gazette	

▪ **Plan d'actions n° 6 – L'enseignement à l'initiative de l'établissement**

6	Connaître en début d'année les moyens affectés à la réalisation des projets (sorties, achats, voyages scolaires)	Données relatives aux projets à anticiper		Diffusion infos relatives aux projets	
----------	--	---	--	---------------------------------------	--

▪ **Plan d'actions n° 7 - Le mixage de publics**

7a	Proposer des séquences pédagogiques mixtes (apprentissage / FIS)	Ponctuelles, sur des thématiques spécifiques, avec des contenus de formation cohérents et adaptés pour les 2 modes, avec des petits effectifs Peut être proposé à d'autres établissements		Nb séquences	
7b	Proposer des sorties et voyages d'études communs (apprentissage / FIS)	Harmonisation des plannings EDT		Nb sorties et voyages communs	

▪ **Plan d'actions n° 8 - Les mini-stages sur l'Exploitation**

8	Mettre en place des mini-stages sur Exploitation pour nos apprenants afin de renforcer le caractère agricole de nos deux sites. Ils peuvent prendre la forme de stage d'observation pour certaines classes (exp : secondes GT)	Organisation et planification en lien équipe pédagogique / DEA (communication interne large des chantiers à venir), encadrement enseignant / DEA, prévoir le transport (site L'Isle), thématique définie		Nb mini stages / filiale	
----------	--	--	--	-----------------------------	--

▪ **Plan d'actions n° 9 - L'utilisation pédagogique de l'Exploitation**

9a	Systématiser l'utilisation pédagogique de l'Exploitation, en l'étendant notamment aux classes qui ne sont pas à proprement parler agricoles (GMNF, Bac Pro Forêt, filière générale, BTS ANABIOTEC et BioQUALIM)	Mise à disposition de parcelles pédagogiques à proximité du lycée indispensable, thématique définie pour les interventions		Création de parcelles pédagogiques Nb TP/TD sur Exploitation	
9b	Faire intervenir les DEA en début d'année pour présenter les exploitations et leur production	Prévoir l'intervention dans le planning de rentrée		Intervention oui/non	
9c	Mettre en place une réunion d'Exploitation en fin d'année pour préparer les chantiers pédagogiques à venir	Prévoir la réunion dans le planning de fin d'année		Réunion oui/non	
9d	Mettre en place une journée découverte de l'Exploitation pour chaque classe avec encadrement d'enseignant	Organisation et planification en lien équipe pédagogique / DEA		Nb journées découverte	

▪ **Plan d'actions n° 10 - Les stages et PFMP des apprenants**

10	Mettre en place un réseau de professionnels pour l'organisation des stages et PFMP (notamment par le biais de la chambre d'agriculture)	Contribution de la CA 84		Elaboration d'une base de données	
-----------	---	--------------------------	--	-----------------------------------	--

1.2. Parcours et orientation

▪ **Plan d'actions n° 11 – La communication sur les métiers**

11a	Convier les professionnels à des actions de comm spécifiques en lien avec les filières (sur l'exp de Sorgue Innov', avec tables rondes)	Acceptation par les professionnels d'intégrer l'établissement sur leur stand, associer systématiquement des apprenants Collaboration des enseignants ESC à la démarche (pour les projets de comm)		Nb actions	
11b	Proposer aux professionnels de nous associer à leurs propres opérations de comm filières (exp : salons pro)			Nb actions	
11c	Cibler des projets de comm étudiants (ex PIC) sur cette thématique			Nb projets	

1.3. Contexte de crise

▪ Plan d'actions n° 12 – Les pratiques et outils numériques

12a	Préconiser un outil de comm par centre (Pronote, Atrium ou Ypareo) sans toutefois l'imposer (cf. livrets d'accueil)	Faire les réunions dans des salles équipées pour la visio Prévoir les liens de connexion		Préconisations dans livret d'accueil oui/non	
12b	Proposer un mode de réunion en présentiel et en distanciel, sauf lorsque le sujet impose des échanges en face à face (CA, conseil de classe...)			Nb réunions en mode hybride	
12c	Proposer chaque année des formations aux outils numériques à l'ensemble des agents de l'établissement	Sur la base des demandes des agents (PLF), sur site en présentiel et d'auto-formation, par niveau, sur des outils qui peuvent être très variés (notions de base, tableur, messagerie...)		Nb formations Nb formés	

▪ Plan d'actions n° 13 – L'accès en distanciel

13	Faire une mini formation à destination des parents et responsables légaux en début d'année (lors de la rentrée + sous forme de capsule vidéo sur Pronote via les sites Internet)	Préparation et animation de la séquence, création de la capsule vidéo + mise en ligne		Mise en ligne	
-----------	--	---	--	---------------	--

Axe stratégique 2 - La vie et le bien-être des apprenants, le climat dans l'établissement

2.1. Climat scolaire

Plan d'actions n° 14 - Les activités communes EPL pour les apprenants

14a	Rencontres sportives et culturelles entre apprenants : - Durant les compétitions UNSS organisées sur 1 des 2 sites, inviter l'autre établissement au repas du midi du mercredi pour renforcer un sentiment d'appartenance au même EPL ; - Journée commune pour le cross ; - Organiser des olympiades entre les deux sites ; - Mettre en places des moments partagés dans le cadre de l'ALESA & AS	EDT qui coïncident, problématique du transport entre les 2 sites		Nb rencontres	
14b	Actions communes : - World Cleanup Day ; - Action contre la faim			Nb actions	

Plan d'actions n° 15 - Les activités communes EPL pour les personnels

15a	Moments de convivialité entre personnels : - Au quotidien sur chaque site, pendant la pause déjeuner (et non le jeudi soir par exp) ; - Lors d'événements particuliers entre les 2 sites (exp : prérentrée, fin d'année scolaire) ;	Aménagement des lieux extérieurs (bancs, tables, terrain de pétanque) et intérieurs (salle de pause, endroits confortables et silencieux, douches pour les personnels) Prévoir un lieu externe à l'EPL pour les regroupements des personnels des 2 sites		Nb événements	
15b	Moments de convivialité entre personnels et apprenants : ouvrir aux agents les soirées des apprenants, remettre en place des rencontres sportives et culturelles			Nb événements	

2.2. Continuité et règles de vie

Plan d'actions n° 16 - L'engagement citoyen

16	Campagne de sensibilisation (petits panneaux pour rappeler d'éteindre la lumière par exp)	Conception panneaux		Nb panneaux	
-----------	---	---------------------	--	-------------	--

2.3. Temps scolaire

▪ Plan d'actions n° 17 - Les réunions pédagogiques EPL

17	Proposer des réunions pédagogiques thématiques associant les enseignants et formateurs des 2 sites	Identifier des thèmes de réunions qui peuvent être communes aux 2 sites de l'EPL. Programmer des réunions sur des créneaux prévus en début d'année, dans l'hyper planning		Nb réunions	
-----------	--	--	--	-------------	--

▪ Plan d'actions n° 18 - L'attractivité des locaux des apprenants

18a	CDR : - Horaires d'ouverture à adapter - Revoir l'aménagement	Organiser une réunion avec les apprenants pour prendre en compte leurs attentes		Réalisation du projet	
18b	Plateaux sportifs : revoir les éclairages extérieurs	Projet à réaliser et à valider CR		idem	
18c	Laboratoires : ajouter des vestiaires	Projet à réaliser et à valider CR		idem	
18d	Informatique : mettre à disposition des PC portable en accès libre	Dotation CR en PC portables		idem	
18e	Foyer : - Ouverture midi et soir - Revoir l'aménagement - Acheter du mobilier (PRELP)	Organiser une réunion avec les apprenants pour prendre en compte leurs attentes		idem	
18f	Salles de cours : vétusté des installations, rénovation et achat (PRELP)	Projet à réaliser et à valider CR		idem	

2.4. Hors temps scolaire

▪ Plan d'actions n° 19 – Les activités sportives et culturelles

19a	Communiquer régulièrement sur les activités proposées (affichage, réseaux sociaux...)	Faire attention à garder un équilibre dans les communications et publications sur les activités		Nb publications	
19b	Mettre en place des soirées, des réunions pour valoriser nos actions auprès des étudiants et des familles	Implication interne		Nb événements	
19c	Mettre en place des actions pour valoriser les éco-délégués, l'AS, l'ALESA	Implication interne		Nb actions	

2.5. Inclusion et équité

Plan d'actions n° 20 – Handicap et pédagogie

20a	Désigner un référent handicap pour chaque centre de formation (LEGTA, LPA, UFA)	Périmètre du poste à définir		Référents désignés	
20b	Créer une cellule handicap constituée du référent, de l'infirmière et des professeurs principaux	Rôle de la cellule à préciser Rôle de l'infirmière sur cette mission à (re)préciser		Création cellule	
20c	Mettre en place une fiche procédure handicap	En lien avec la pédagogie, avec les préconisations de la cellule handicap		Diffusion fiche	
20d	Création d'un point écoute handicap pour les apprenants et personnels	Permanences à identifier		Création point écoute Nb contacts	
20e	Mettre en place des formations sur les différents troubles	Pour tous les agents, via Formco (ouvert aux autres établissements), sur site, avec différentes thématiques		Nb formations Nb formés	

2.6. Contexte de crise

Plan d'actions n° 21 – Gestion du stress et bien-être

21a	Création d'une salle de détente (de silence)	Disponibilité d'une salle ad hoc		Création salle	
21b	Proposer des intervenants sur les médecines douces (sophrologie, relaxation, ostéopathie, massages)	Disponibilité d'une salle ad hoc Financement		Nb interventions	
21c	Proposer des conférences thématiques (nutrition, ostéopathie, juridique)	Financement		Nb conférences	

Axe stratégique 3 - Acteurs, stratégie, gouvernance, pilotage et fonctionnement de l'Etablissement

3.1. Gouvernance

Plan d'actions n° 22 - Les commissions

22	Réunir plus régulièrement la commission restauration	Désignation des membres		Nb commissions	
-----------	--	-------------------------	--	----------------	--

Plan d'actions n° 23 - Les instances

23a	Permettre à des personnels (notamment les nouveaux) d'assister en tant qu'invités aux instances afin de découvrir leur fonctionnement	Nb de places limité dans les salles de réunion des instances		Nb invités	
23b	Organiser un temps d'information formalisé à destination des parents à la rentrée pour présenter les instances et solliciter les candidatures	Formule actuelle à revoir		Mise en place	
23c	Informersur les instances sur les sites internet (organigramme, témoignages vidéo des représentants)	Création des docs, capsules		Mise en ligne	
23d	Donner accès aux PV des instances sur les sites internet	Accès sécurisé, diffusion plus en amont des instances à venir		Mise en ligne	

3.2. Gestion des ressources humaines

Plan d'actions n° 24 - Les réunions internes

24	Réunir plus régulièrement les équipes au niveau EPL : - ATLS - Services Restauration - Réunions d'Exploitation - Pédagogie et Vie Scolaire	Au moins 2 fois par an, avec échange de pratiques entre les différents services, sur des thématiques transversales (exp : mutualisation de fournisseurs, planification des menus, utilisation pédagogique de l'Exploitation)		Nb réunions	
-----------	--	--	--	-------------	--

Plan d'actions n° 25 – Le dialogue social

25	Mettre en place une réunion EPL après élection des nouveaux élus aux instances, pour échanger sur la stratégie de l'établissement	Disponibilité des invités		Mise en place Nb participants	
-----------	---	---------------------------	--	----------------------------------	--

	(exp : rôle des représentants, investissements et aspects financiers, projets pédagogiques, points de vigilance...)				
--	---	--	--	--	--

▪ **Plan d'actions n° 26 – Les risques psycho sociaux**

26a	Faire appel à un médiateur extérieur identifié, pour gérer les conflits	Déjà mis en place pour les ARL		Nb situations	
26b	Assurer un suivi après un problème interne afin de s'assurer que la situation est revenue à la normale, que les actions entreprises ont apporté des résultats satisfaisants, ou décider de nouvelles actions	Traçabilité des situations		Mentions registre de sécurité Suivi situations	
26c	Proposer des actions de sensibilisation/formation de l'ensemble de la communauté/du personnel sur les thématiques des RPS (repérer les signes avant-coureurs chez soi et chez les autres, réfléchir à nos comportements...)	A intégrer au PLF		Nb actions	
26d	Nommer des personnes référentes formées à cette problématique au sein de l'établissement	Implication interne		Référents désignés	
26e	Mettre en place une semaine de la bienveillance (jeu « Gorille-cacahuète », ateliers de bien-être...)	Organisation des activités		Mise en oeuvre	

▪ **Plan d'actions n° 27 – Les salles des personnels**

27a	Repenser l'organisation des espaces dédiés aux personnels (séparer clairement les fonctions de chaque local, aménager plus de postes informatique...)	Organiser une réunion avec les personnels pour prendre en compte leurs attentes		Réalisation du projet	
27b	Créer / aménager les espaces à l'extérieur pour les personnels (repas, repos)	Organiser une réunion avec les personnels pour prendre en compte leurs attentes		Réalisation du projet	
27c	Etendre aux personnels l'adhésion à l'AS pour permettre aux agents de pouvoir bénéficier des installations sportives	Statuts AS		Nb adhérents agents	

▪ **Plan d'actions n° 28 – L'accueil des nouveaux agents**

28a	Systématiser la visite guidée de site avec présentation de tous les services, y compris pour les arrivants en cours d'année scolaire et vacataires	Organisation des visites		Nb visites	
28b	Organiser une découverte du 2 ^e site, notamment pour les agents en service partagé	Organisation des visites		Nb visites	

28c	Diffuser des plans d'accès aux salles qui soient explicites	Création des plans		Diffusion plan	
28d	Mettre en place un trombinoscope des personnels (photo, nom, fonction) et le diffuser via le livret d'accueil	Sur la base du volontariat		Diffusion trombinoscope	
28e	Mettre en place un système de tutorat/parrainage entre pairs	Implication interne		Nb tuteurs	
28f	Pour les équipes pédagogiques : permettre un accès numérique facile et direct aux formulaires administratifs	Absence d'outil partagé entre services		Mise en ligne	

▪ **Plan d'actions n° 29 – La GRH des ACB**

29a	Mettre en place systématiquement des entretiens professionnels pour tous les ACB	Ces sujets sont à intégrer dans le cadre de la mise en place d'un protocole de gestion des ACB		Nb entretiens	
29b	Identifier un référent pouvant répondre aux questions d'évolution des ACB dans les établissements		Implication interne	Référént désigné	

Nota : les plans d'actions n° 30 à 34 concernent spécifiquement l'équipe de direction.

▪ **Plan d'actions n° 30 – Le plan de redressement de l'établissement**

30	Mettre en place un plan de redressement triennal	Diagnostic préalable		Réalisation et validation du PDR	
-----------	--	----------------------	--	----------------------------------	--

▪ **Plan d'actions n° 31 – Le budget de gestion de l'UFA**

31	A défaut de pouvoir disposer d'un centre constitutif ou d'un SACD, mettre en place un budget de gestion pour l'UFA	Procédures dans Cocwinelle avec formation interne		Mise en œuvre	
-----------	--	---	--	---------------	--

▪ **Plan d'actions n° 32 – Les autres outils de suivi budgétaire et financier**

32	Mettre en place des outils de suivi venant en appui de la stratégie budgétaire et financière : bons de commande numériques, suivi régulier de chaque centre, suivi mensuel voire hebdomadaire de la trésorerie	Réunions régulières en équipe de direction avec l'agent comptable, procédures dans Cocwinelle avec formation interne		Mise en œuvre	
-----------	--	--	--	---------------	--

▪ **Plan d'actions n° 33 – L'engagement comptable systématique**

33	Systematiser l'engagement comptable	Formation interne		Mise en œuvre	
-----------	-------------------------------------	-------------------	--	---------------	--

▪ **Plan d'actions n° 34 – Le choix de scénario stratégique pour l'Exploitation**

34	Mener une réflexion sur le système de production de l'Exploitation	Audit technico économique avec appui d'un expert externe		Réalisation de l'audit Validation du ou des choix retenus	
-----------	--	--	--	--	--

Axe stratégique 4 - L'Etablissement dans son environnement institutionnel, partenarial et territorial

4.1. Partenaires institutionnels

▪ Plan d'actions n° 35 - Les chambres consulaires

35a	Proposer l'intervention de la Chambre d'agriculture auprès des classes pour présenter son rôle et action (exp : aide à l'installation)	Interlocuteur Chambre agriculture Financement		Nb interventions	
35b	S'intégrer dans les outils de communication des chambres consulaires pour la diffusion d'informations en rapport avec nos actions respectives	Interlocuteurs chambres consulaires		Nb outils de comm	
35c	Proposer une présentation des sites aux chambres consulaires, les convier à nos manifestations	Interlocuteurs chambres consulaires		Nb événements	

4.2. Autres établissements scolaires

▪ Plan d'actions n° 36 - Les autres centres de formation

36	Organiser de nouveaux challenges sportifs ou des journées thématiques inter-établissements	Déjà le cas : Agrolympiades, Fête de la Science, JPO Agroparc (Pétrarque) ; Prix BD L'Islois (La Ricarde)		Nb événements	
-----------	--	---	--	---------------	--

4.3. Parents et responsables légaux

▪ Plan d'actions n° 37 – La dynamique associative des parents d'élèves

37a	Informer et valoriser le rôle des parents dans l'établissement (importance, droits, limite des actions)	Disponibilité parents (éloignement)		Nb actions	
37b	Convier les parents à des réunions	Disponibilité parents (éloignement)		Nb réunions	

▪ **Plan d'actions n° 38 – L'information des familles**

38a	Mettre en place une newsletter numérique régulière avec des informations non administratives (projets, actions) avec contribution des apprenants	Elaboration docs		Mise en ligne	
38b	Utiliser l'agenda de Pronote pour mettre en évidence les actions et projets	Elaboration docs		Mise en ligne	

4.4. Acteurs professionnels

▪ **Plan d'actions n° 39 – Le partenariat avec les professionnels**

39a	Inviter des professionnels de tous nos secteurs d'activité pour des interventions en classe sur les parcours, l'expérience, les besoins et attentes en stagiaires	Interlocuteurs professionnels Implication interne (coordo)		Nb interventions	
39b	Désigner un référent pour les professionnels (offre de stage, question éducation...)	Implication interne (coordo)		Référents désignés	
39c	Organiser des journées dédiées aux maîtres de stage	A systématiser pour les 2 sites		Nb réunions	
39d	Relancer l'association des anciens élèves	Implication interne		Mise en œuvre	

4.5. Développement, recherche, expérimentation

▪ **Plan d'actions n° 40 – La transition agroécologique**

40a	Actualiser chaque année les projets en agroécologie	Piloté par les référents EPA2 dans le cadre du PLEPA		Mise à jour PLEPA	
40b	Intégrer des projets existants mis en œuvre par des professionnels ou institutions publiques	Elaboration projets coconstruits		Nb projets	
40c	Désigner un référent EPL ou par site avec moyens affectés	Déjà le cas pour Avignon Enveloppe moyens limitée		Référent(s) désigné(s)	

4.6. Coopération internationale

▪ Plan d'actions n° 41 – Le plan stratégique Coop inter

41a	Désigner 1 ou 2 référents Coop inter pérennes	Implication interne		Référent(s) désigné(s)	
41b	Organiser dans l'année un temps convivial sur la Coop inter pour informer les usagers	Implication interne		Mise en œuvre	
41c	Mettre en place un document sur la Coop inter	Elaboration doc		Diffusion	

▪ Plan d'actions n° 42 – Erasmus

42	Obtenir / réactualiser l'habilitation Erasmus en intégrant un consortium	Travaux en cours pour le consortium au niveau SRFD		Habilitation	
-----------	--	--	--	--------------	--

▪ Plan d'actions n° 43 – Les partenariats pour les mobilités

43a	Accueillir un assistant de langue	Cadre réglementaire		Mise en œuvre	
43b	Favoriser les échanges inter-établissements, organiser des jumelages	En profitant notamment de voyages « clef en main »		Nb échanges	

▪ Plan d'actions n° 44 – Les stages et PFMP à l'étranger

44a	Réaliser une banque de données des stages à l'étranger	Elaboration		Base de données	
44b	Ecrire une convention de stage « internationale »	Elaboration		Convention	

4.7. Communication externe

▪ Plan d'actions n° 45 – Les outils de comm

45a	Elaborer des « kits » à disposition des apprenants	Elaboration		Kits	
45b	Limiter l'usage des sigles dans les outils de comm	Révision outils		Mise en œuvre	
45c	Reprendre et alimenter la partie Exploitation des sites	Rubrique dédiée sur sites des lycées		Mise en ligne	

45d	Faire participer les apprenants à la comm	Organiser des réunions avec les apprenants		Nb réunions	
45e	Installer une vitrine dédiée aux trophées et prix dans un lieu de passage			Mise en œuvre	

▪ **Plan d'actions n° 46 – Les choix d'opérations de comm**

46	Réfléchir à la comm par flochage sur supports propres et récents (véhicules, matériel, vêtements)	Elaboration Financement		Nb supports floqués	
-----------	---	----------------------------	--	---------------------	--

4.8. Communication interne

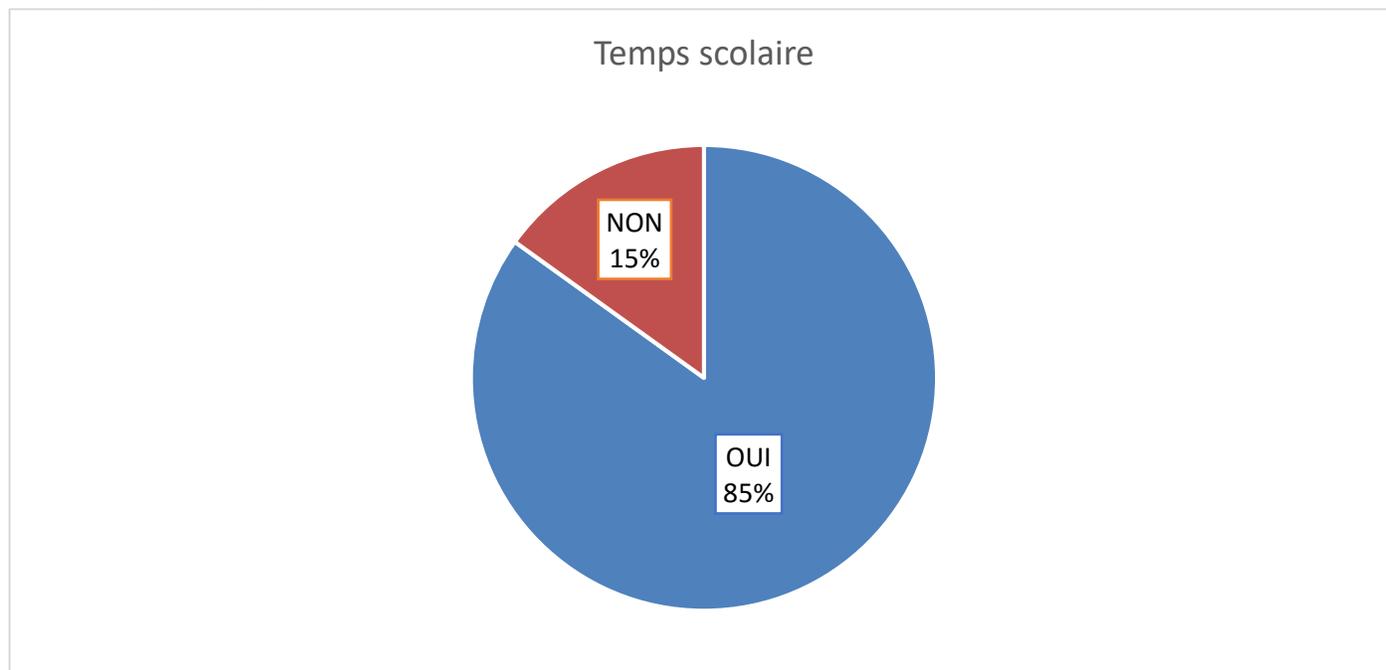
▪ **Plan d'actions n° 47 – La signalétique**

47a	Reprendre la signalétique interne et externe	Elaboration		Signalétique	
47b	Optimiser et uniformiser les canaux de comm interne	Absence d'outil partagé entre services		Mise en œuvre	
47c	Installer à l'entrée un panneau présentant les formations du site	Elaboration Financement		Panneau	

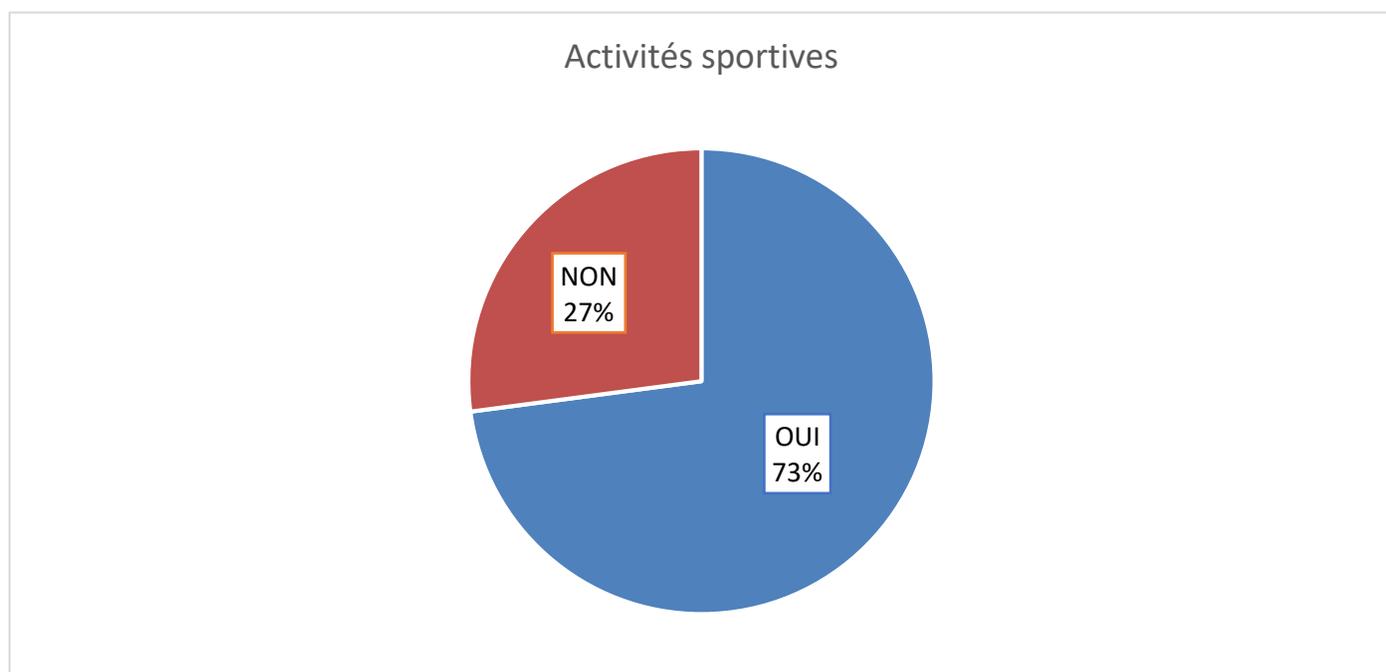
ANNEXE A – Résultats du questionnaire « Apprenants »

Taux de réponse : 491/491 = 100% (nota : le panel était de 91 apprenants lors de l'autoévaluation)

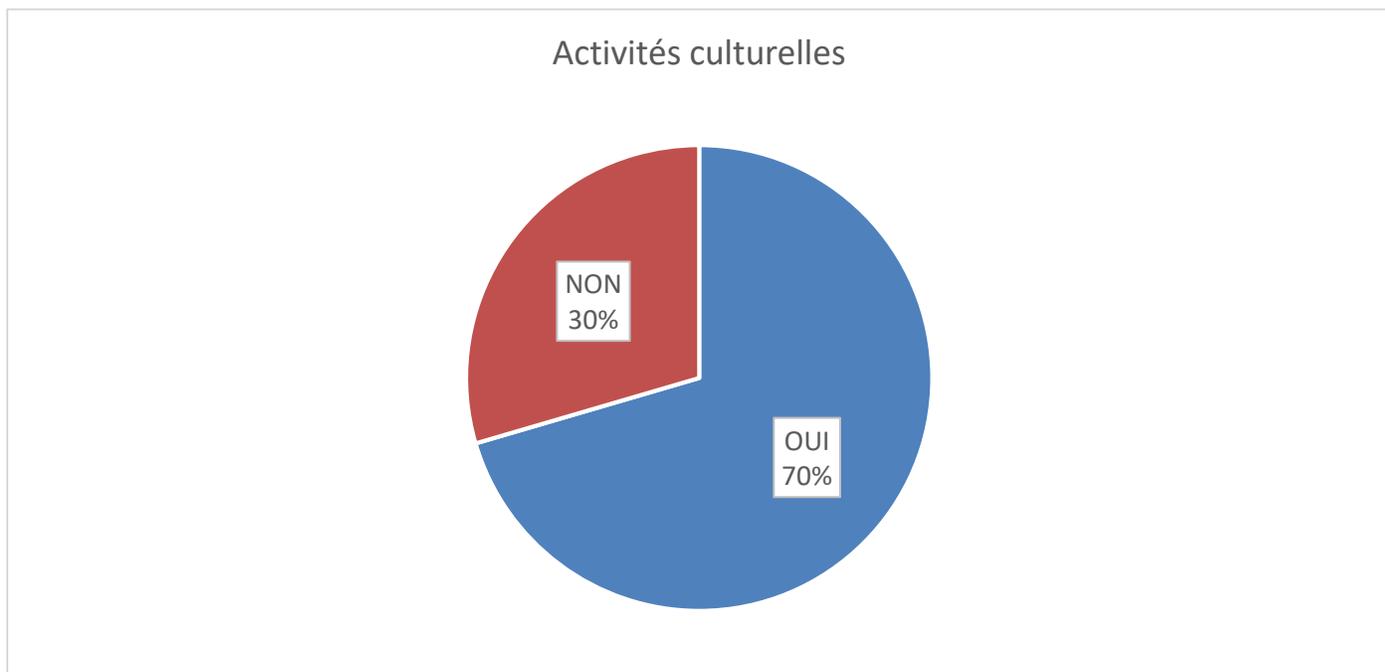
Question n° 1 – Le temps scolaire. Est-ce que la question des rythmes scolaires et des horaires des cours vous semble un point important à traiter par l'établissement :



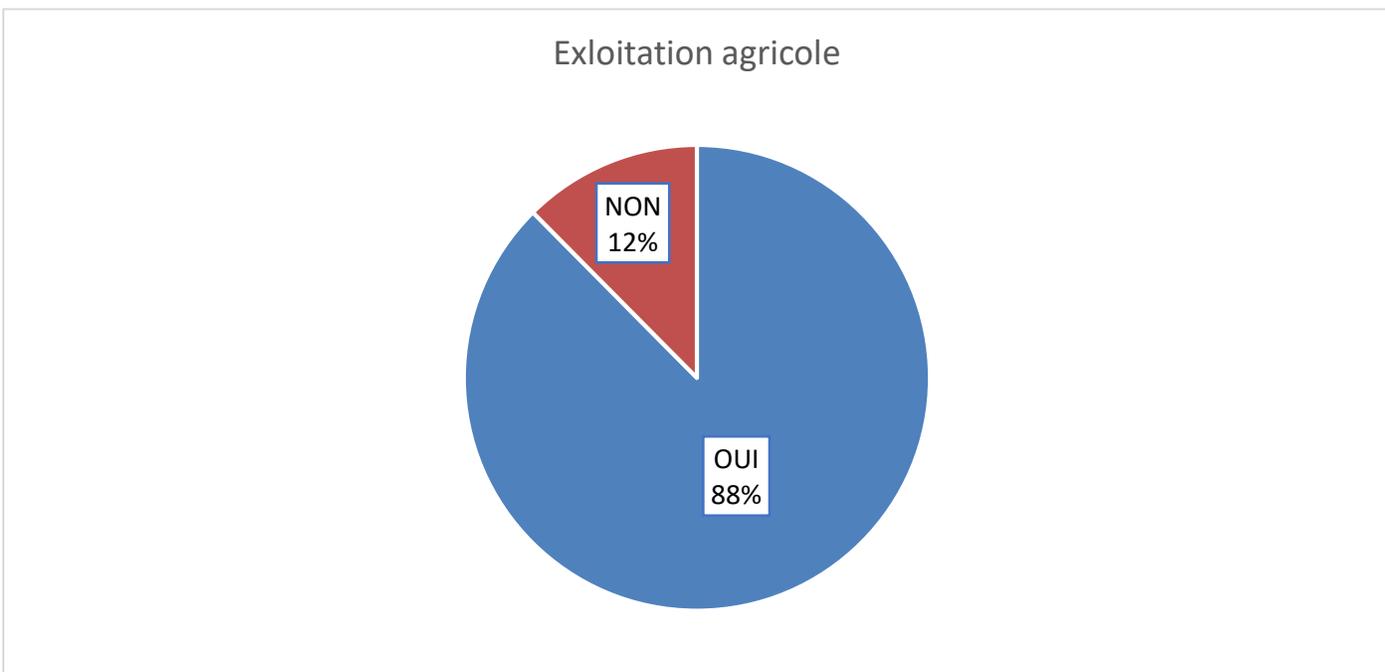
Question n° 2 – Les activités sportives. L'offre d'activités sportives (association sportive, clubs, sections...) est-elle un facteur déterminant pour venir et/ou rester dans l'établissement :



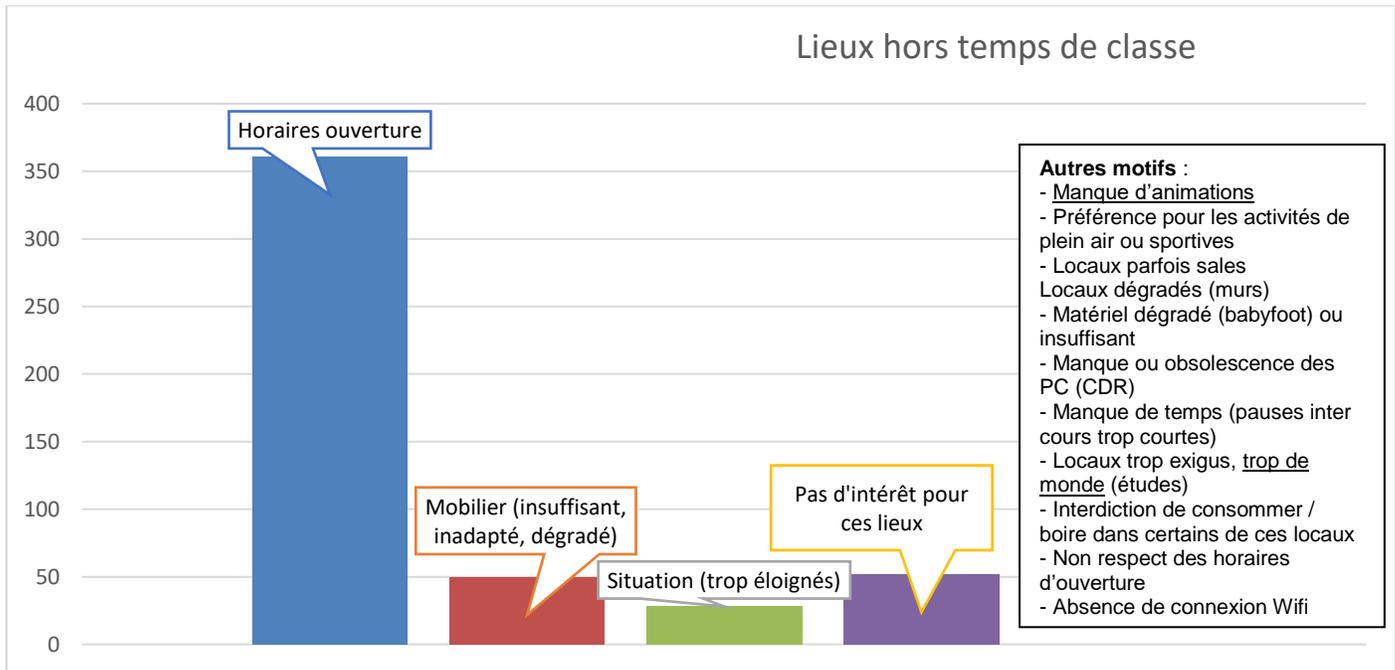
Question n° 3 – Les activités culturelles. L'offre d'activités culturelles (ALESA, clubs, sorties théâtre et/ou cinéma...) est-elle un facteur déterminant pour venir et/ou rester dans l'établissement :



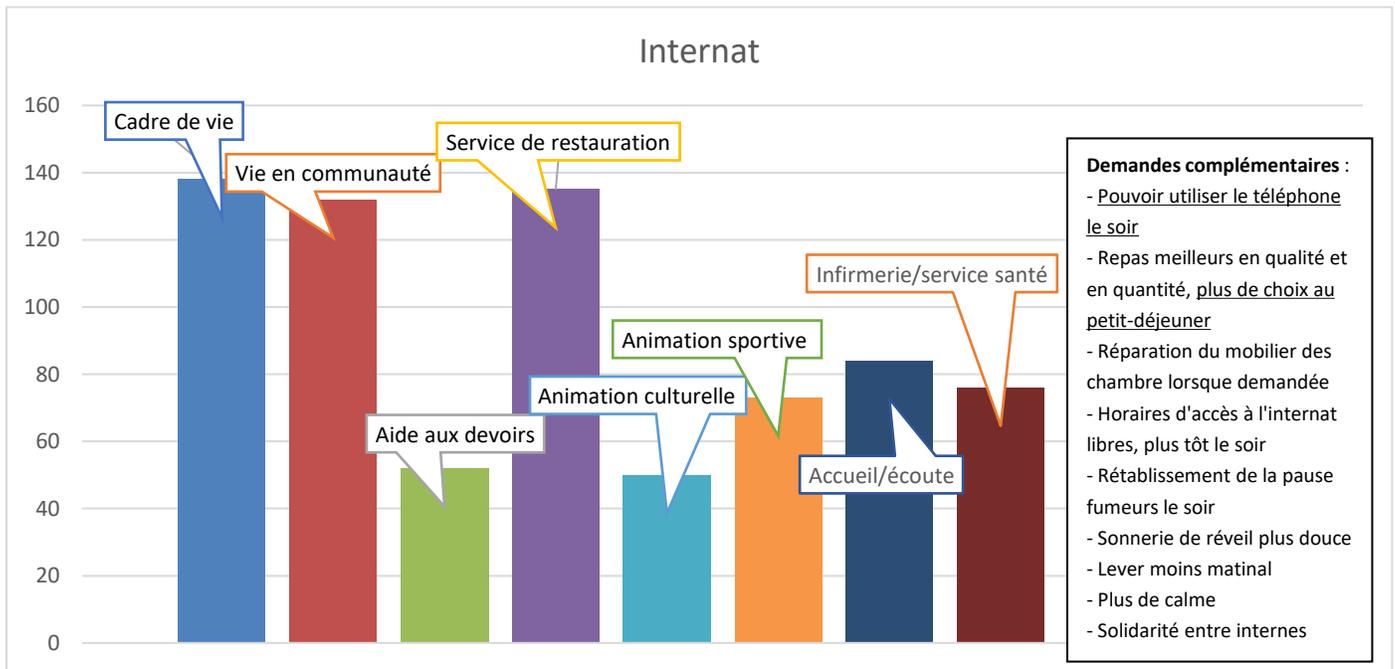
Question n° 4 – L'utilisation de l'Exploitation agricole. Souhaiteriez-vous pouvoir aller plus souvent sur l'Exploitation agricole du lycée (pour des cours, TP, visites, mini stages...) :



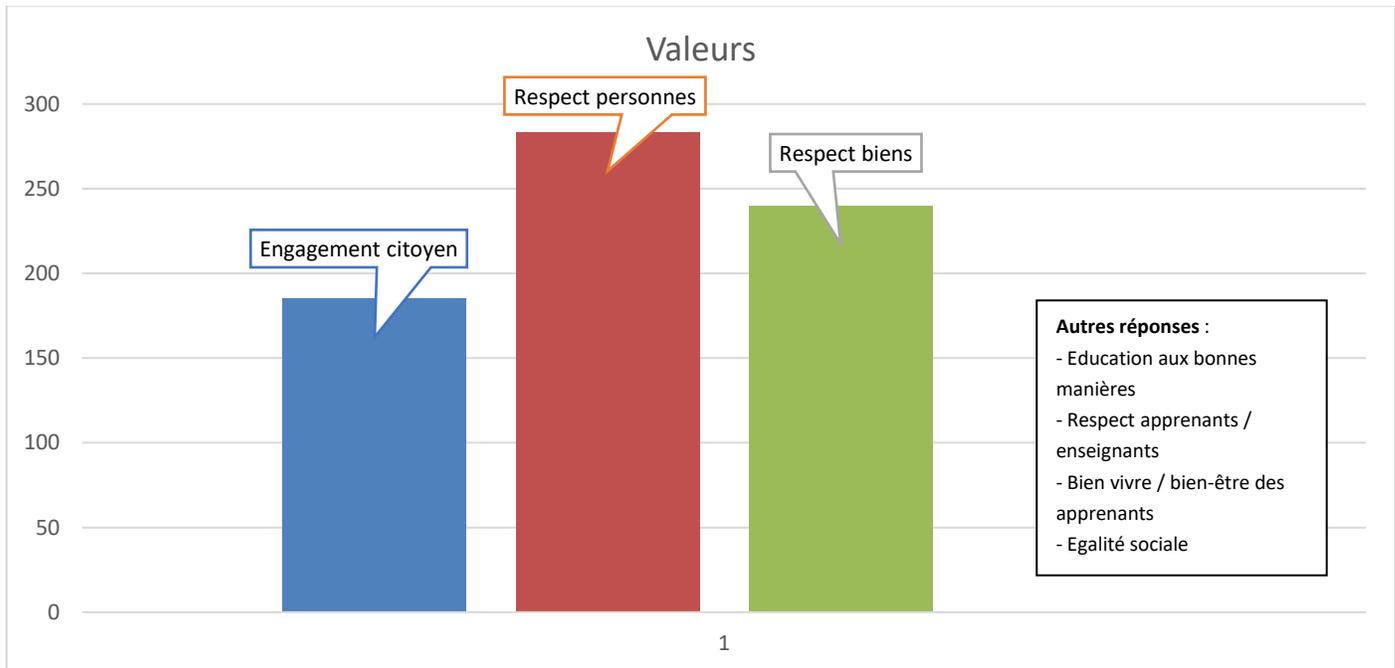
Question n° 5 – Les lieux hors temps de classe. Quelle est la raison principale qui peut expliquer votre désintérêt pour les locaux du lycée utilisés hors temps de classe (CDR, foyer, étude...) :



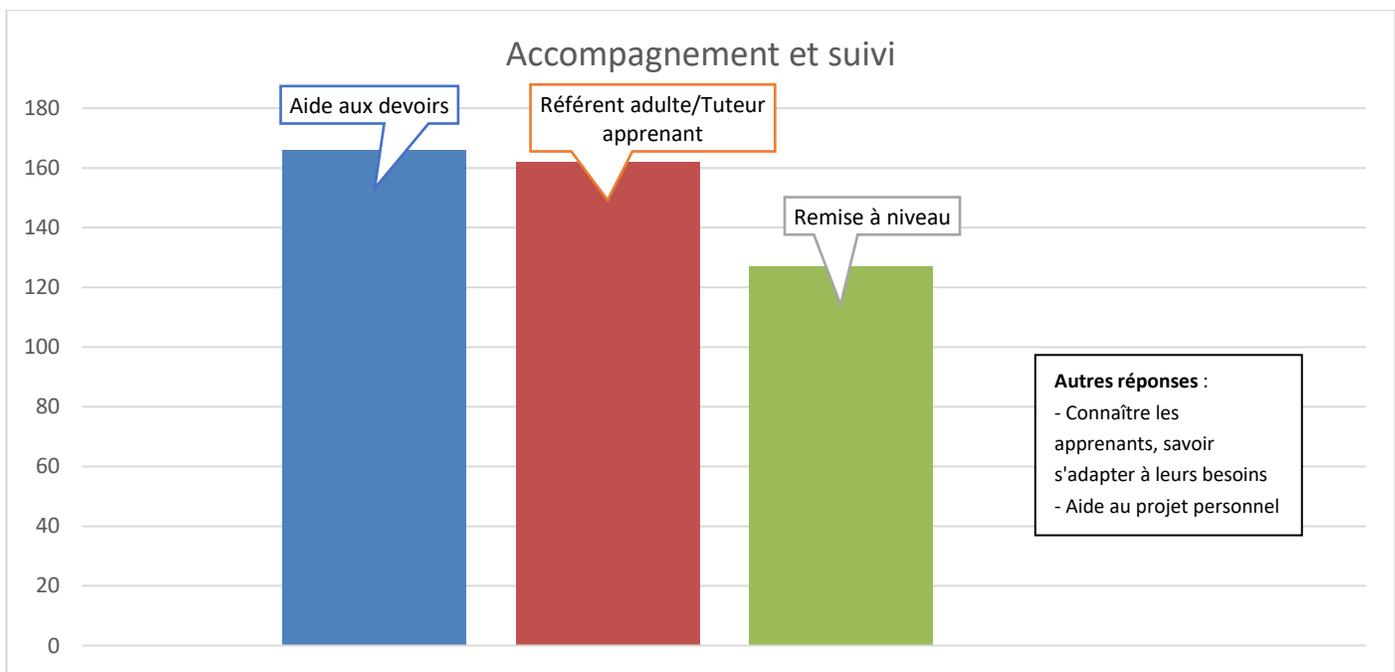
Question n° 6 – L'internat. Pour les internes : en plus de l'hébergement, qu'est-ce qui vous semble essentiel :



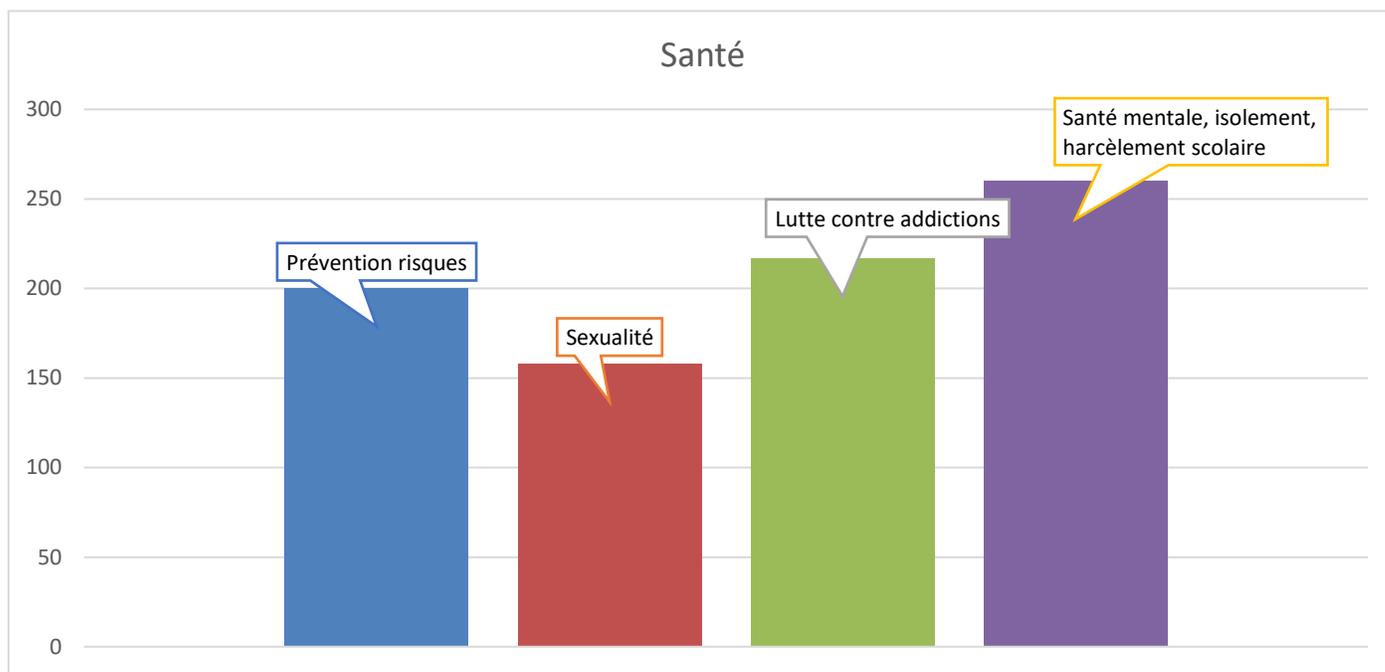
Question n° 7 – Les valeurs. Quelles sont selon vous les valeurs essentielles que doit porter le lycée :



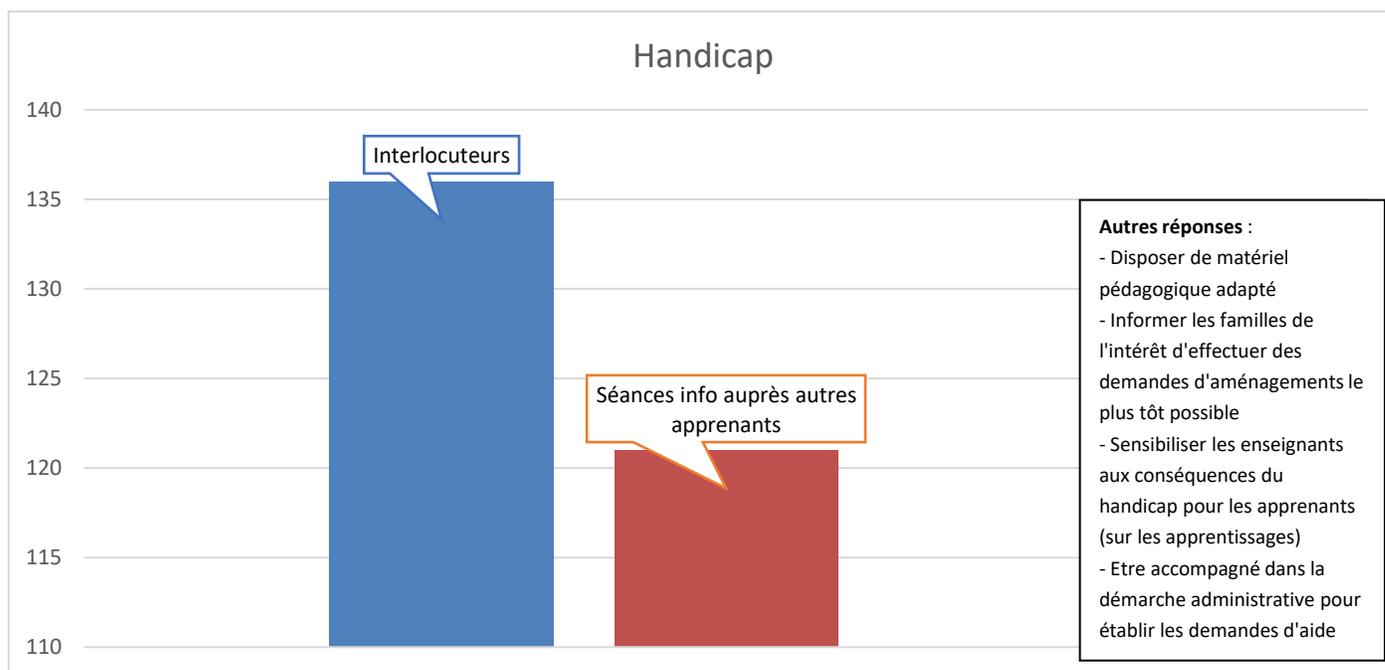
Question n° 8 – L'accompagnement et le suivi. Pour vous, l'accompagnement personnalisé / individualisé des apprenants c'est :



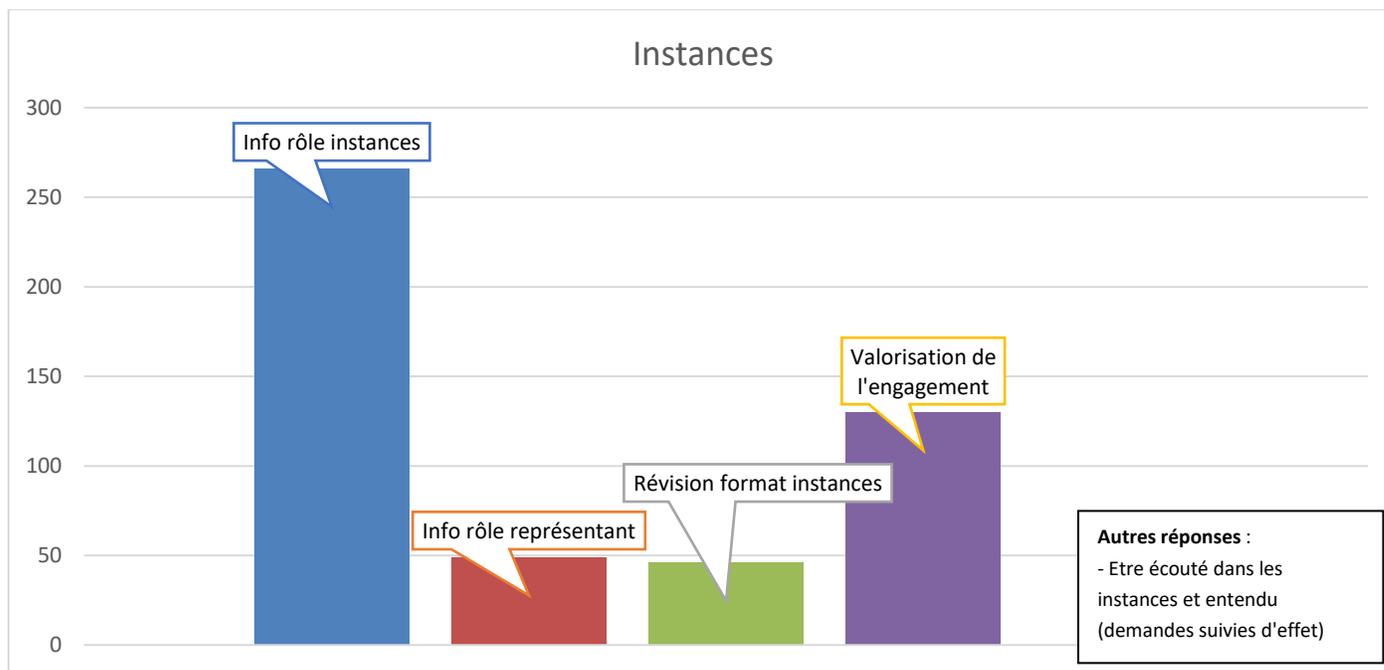
Question n° 9 – La santé. Pour vous, l'établissement doit traiter les questions de santé suivantes en associant les apprenants :



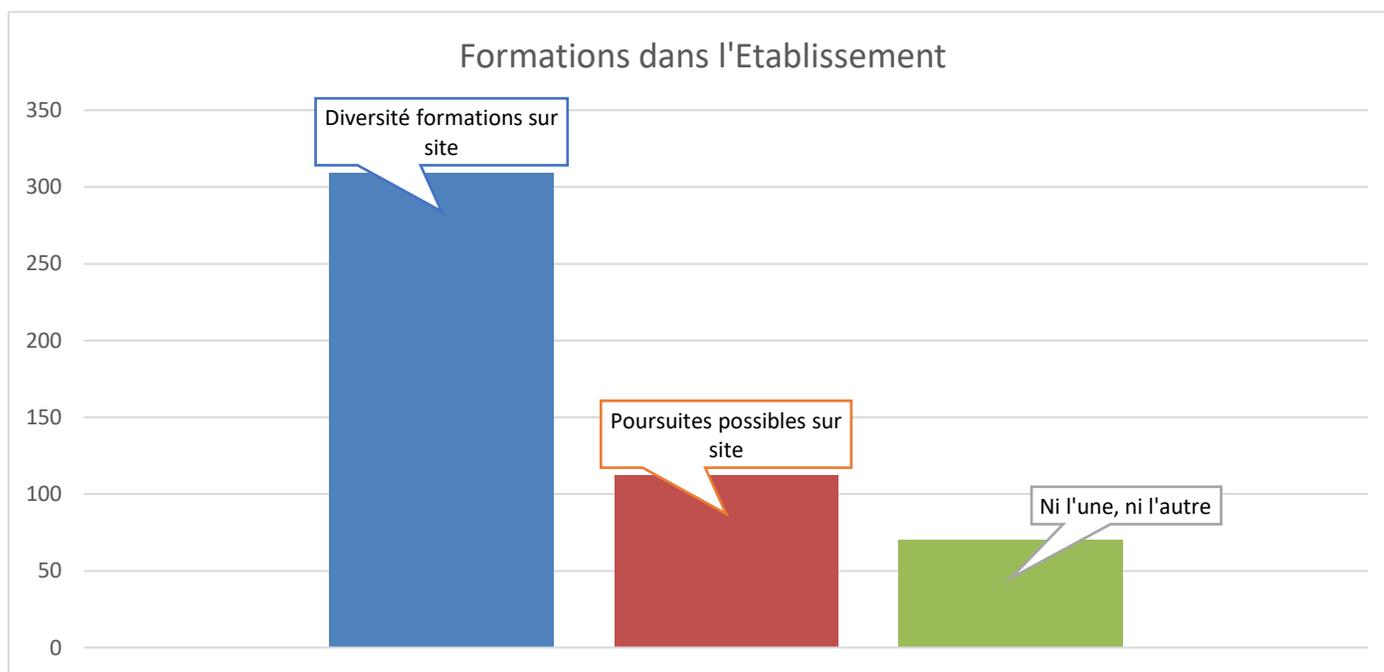
Question n° 10 – Le handicap. Pour les apprenants concernés (porteurs de handicap et/ou avec GEVASCO / PAI / PAP) : qu'est-ce qui vous paraît prioritaire au sein de l'établissement sur les questions liées à la prise en considération du handicap :



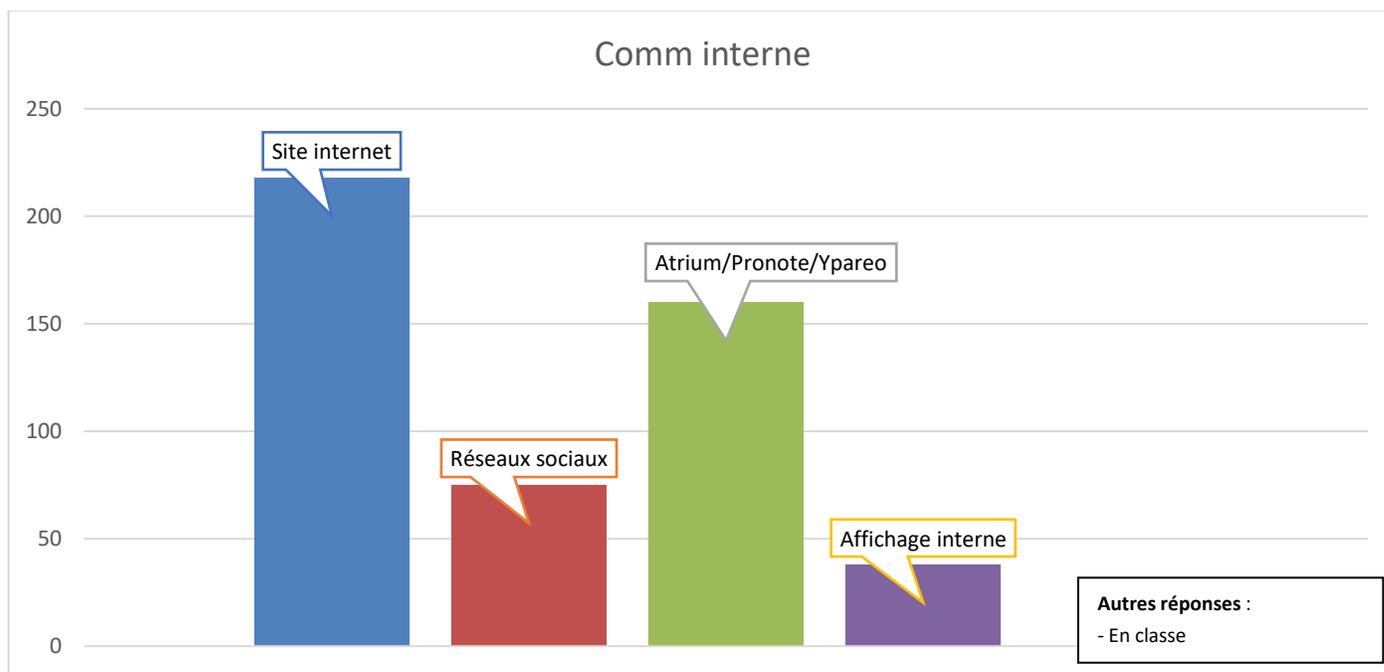
Question n° 11 – La participation aux instances. Quel est le point essentiel qui pourrait favoriser votre engagement et participation aux instances de l'établissement (conseils de classe, conseil intérieur, conseil d'exploitation, conseil d'administration, commissions...) :



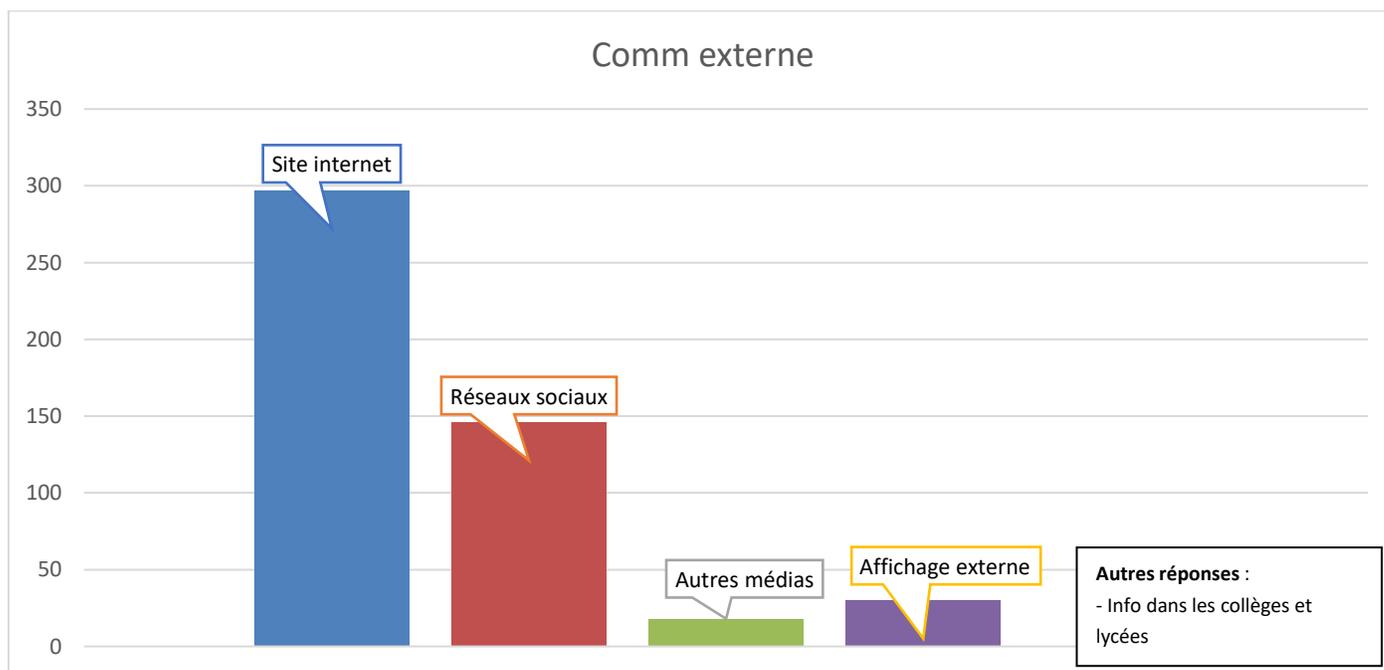
Question n° 12 – Les formations proposées dans l'établissement. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important :



Question n° 13 – La communication interne. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer avec les apprenants (actions mises en place, activités proposées...) :



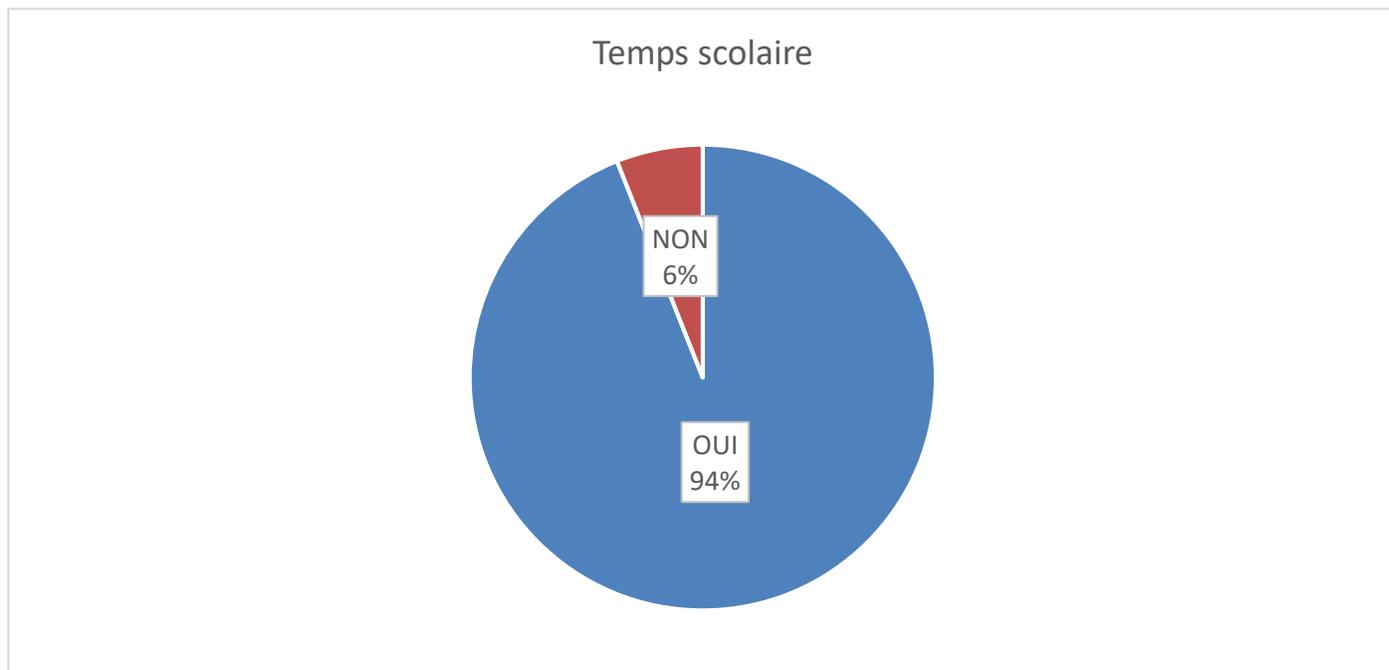
Question n° 14 – La communication externe. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer auprès des futurs apprenants (formations et activités proposées, locaux...) :



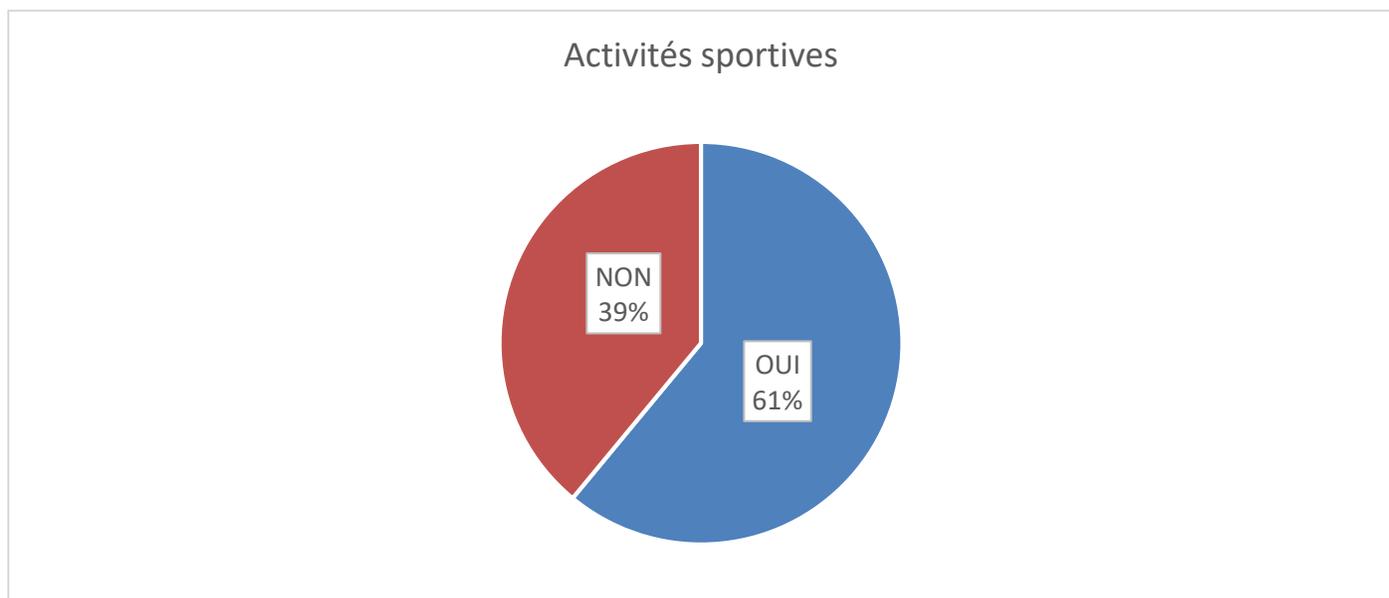
ANNEXE B – Résultats du questionnaire « Parents et responsables »

Taux de réponse : $100/748 = 13\%$ (nota : ce taux était de 6% lors de l'autoévaluation)

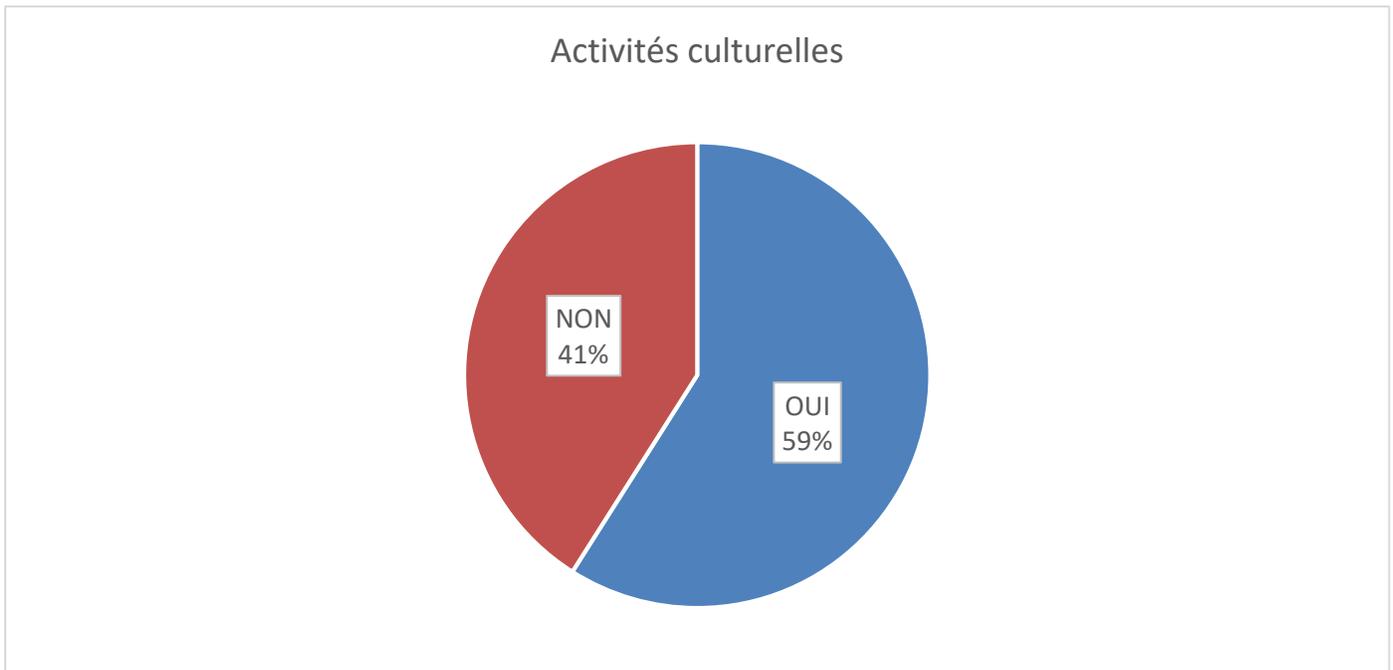
Question n° 1 – Le temps scolaire. Est-ce que la question des rythmes scolaires et des horaires des cours vous semble un point important à traiter par l'établissement :



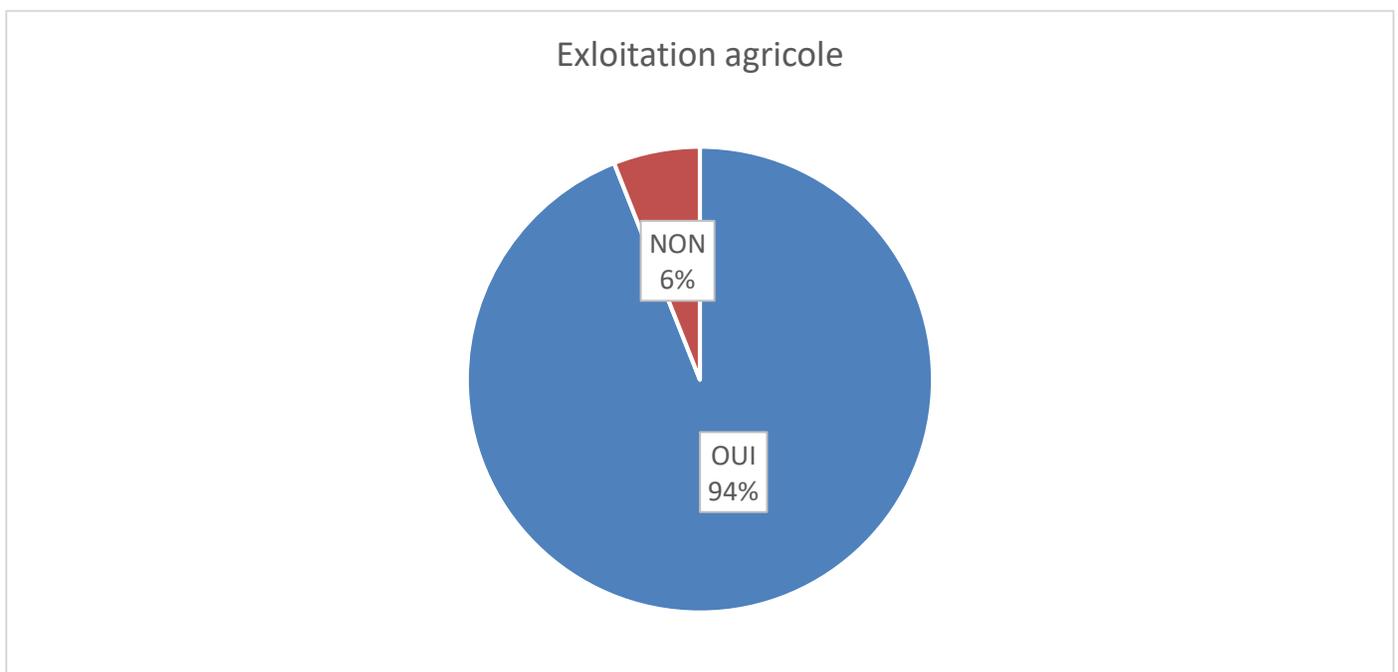
Question n° 2 – Les activités sportives. L'offre d'activités sportives (association sportive, clubs, sections...) est-elle un facteur déterminant pour la venue et/ou la poursuite d'études dans l'établissement de l'apprenant dont vous êtes responsable légal :



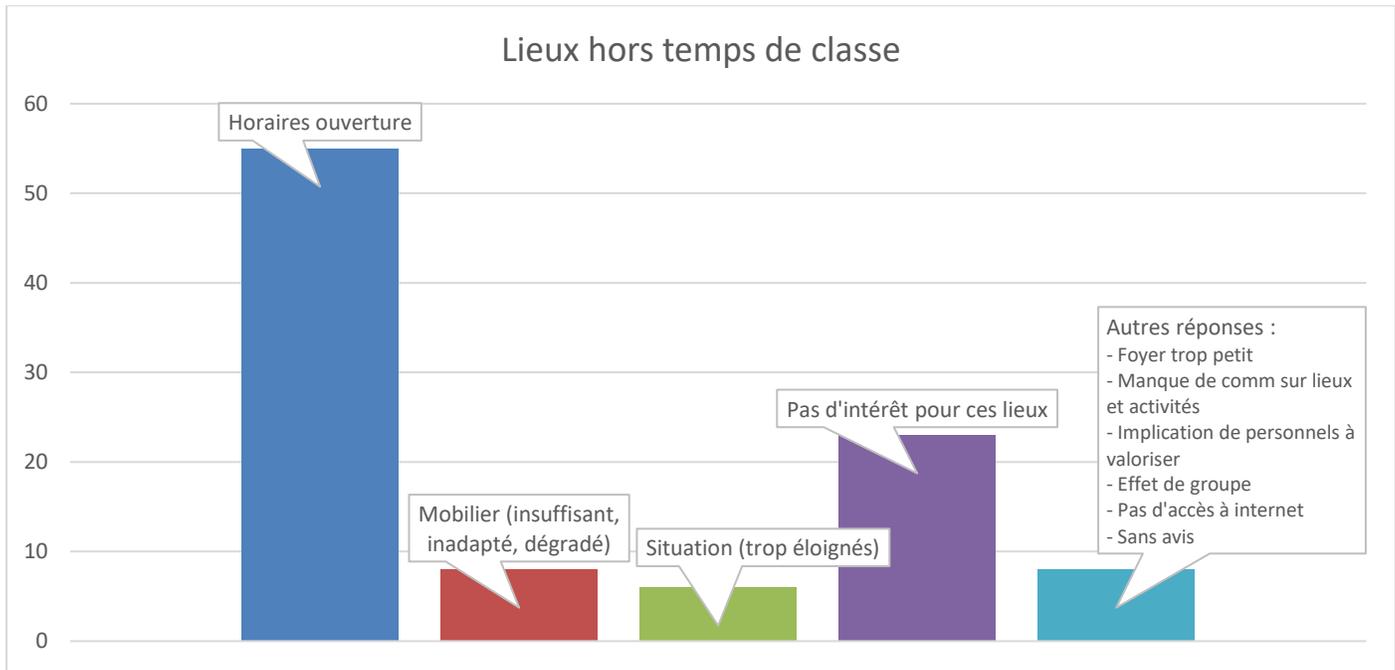
Question n° 3 – Les activités culturelles. L'offre d'activités culturelles (ALESAs, clubs, sorties théâtre et/ou cinéma...) est-elle un facteur déterminant pour la venue et/ou la poursuite d'études dans l'établissement de l'apprenant dont vous êtes responsable légal :



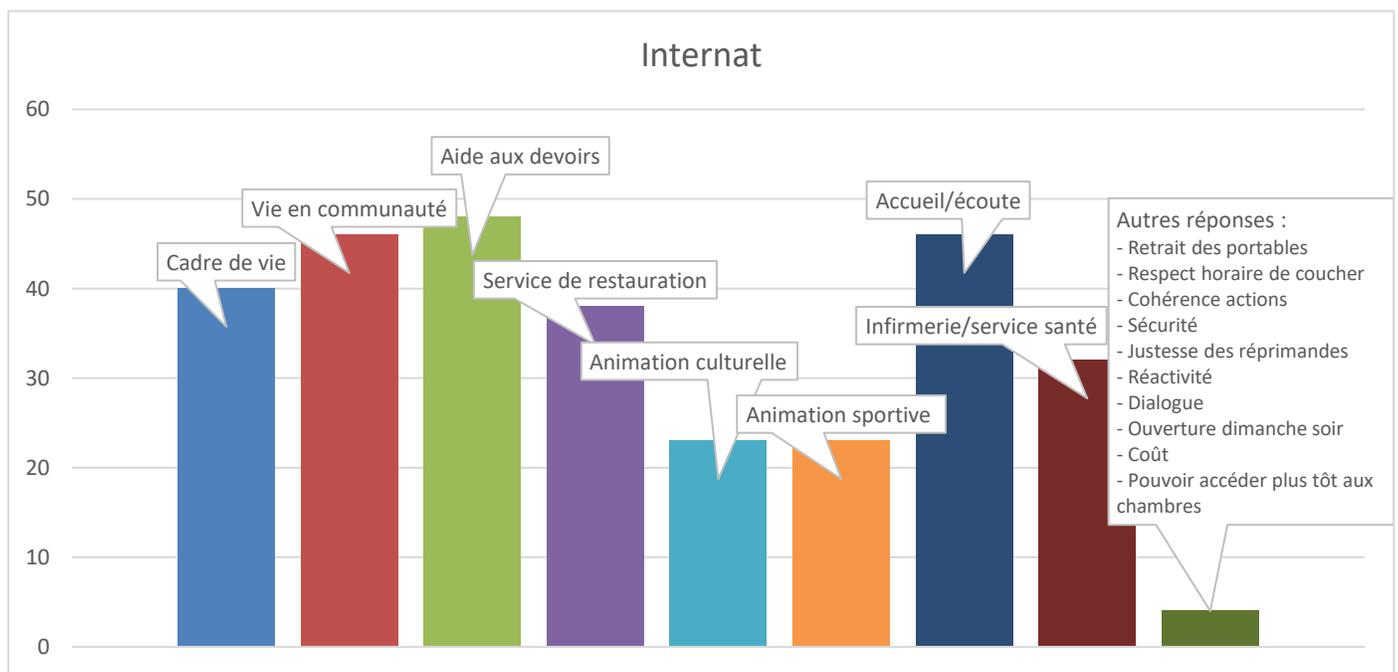
Question n° 4 – L'utilisation de l'Exploitation agricole. Souhaiteriez-vous que l'apprenant dont vous êtes responsable légal puisse se rendre plus souvent sur l'Exploitation agricole du lycée (pour des cours, TP, visites, mini stages...) :



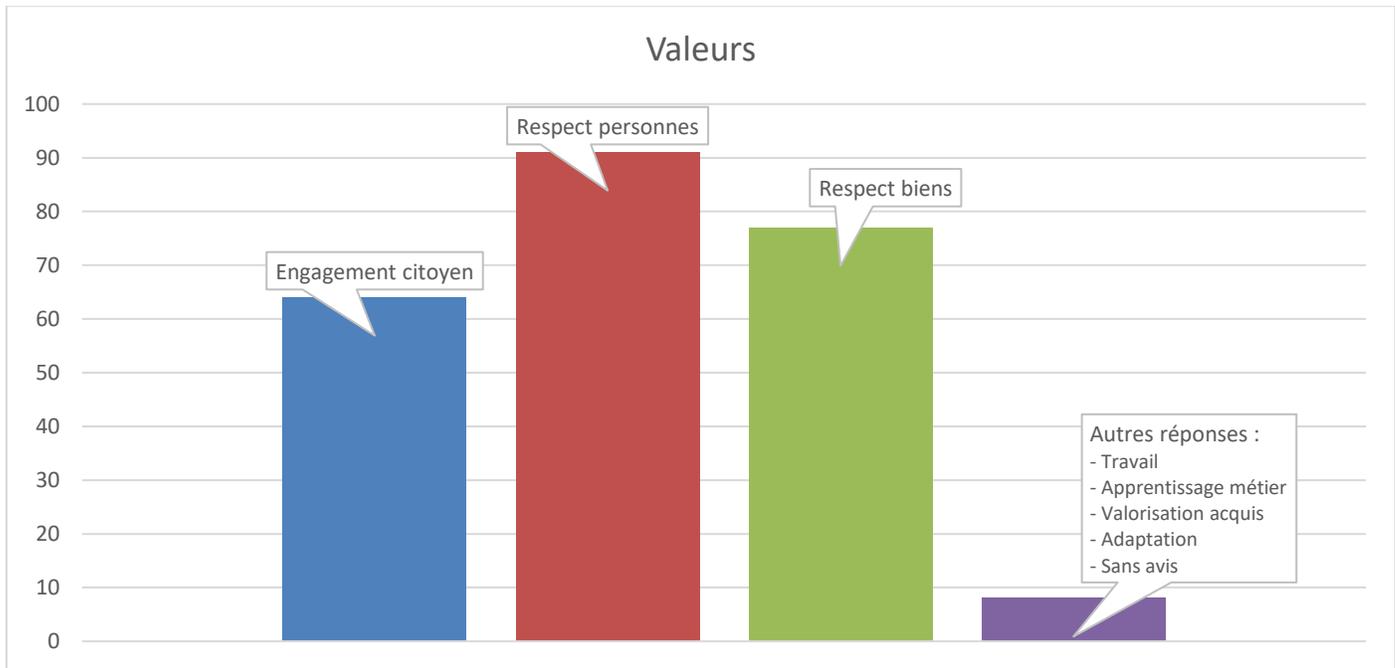
Question n° 5 – Les lieux hors temps de classe. Selon vous, quelle est la raison principale qui peut expliquer le désintérêt de l'apprenant dont vous êtes responsable légal pour les locaux du lycée utilisés hors temps de classe (CDR, foyer, étude...) :



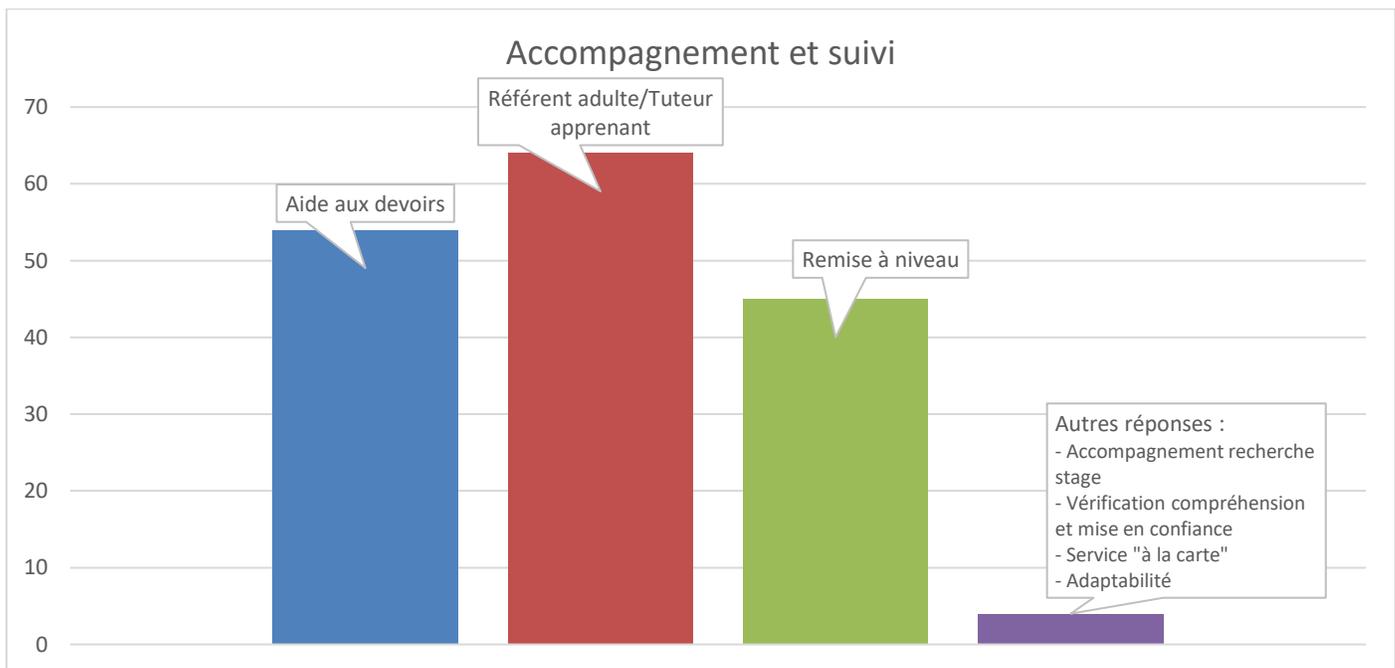
Question n° 6 – L'internat. Pour les responsables légaux d'apprenants internes : en plus de l'hébergement, qu'est-ce qui vous semble essentiel :



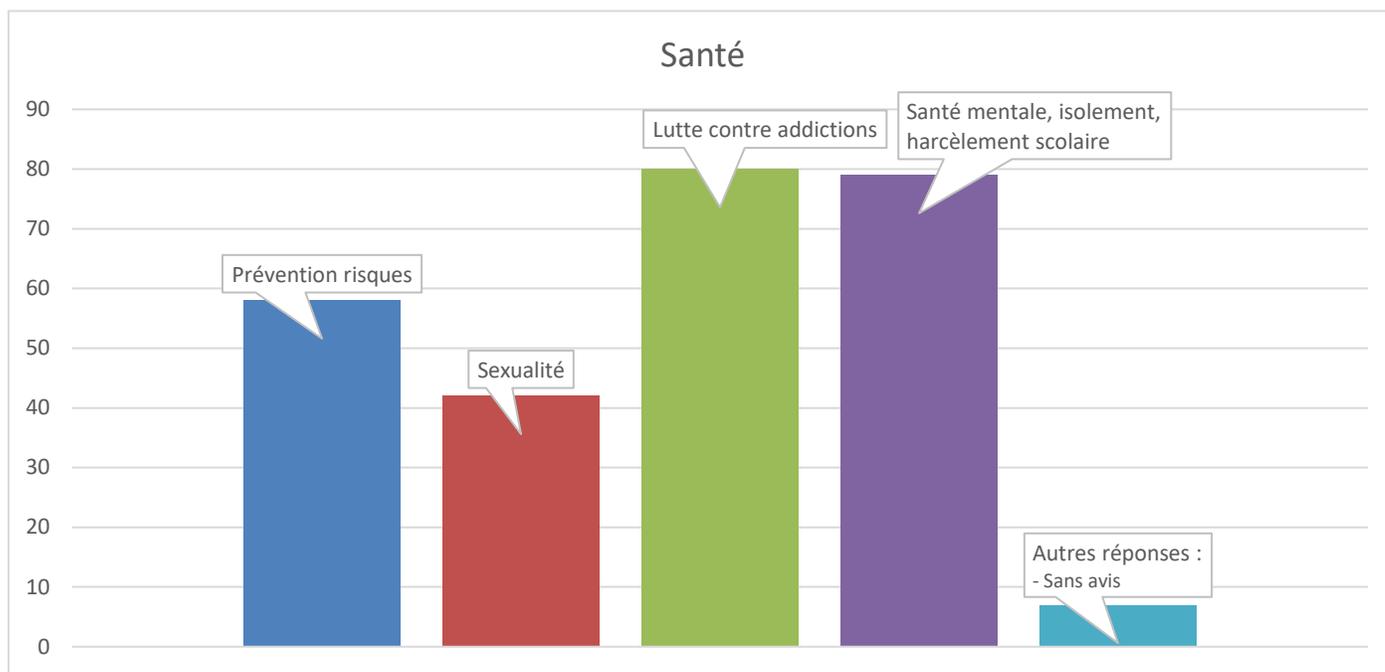
Question n° 7 – Les valeurs. Quelles sont selon vous les valeurs essentielles que doit porter le lycée :



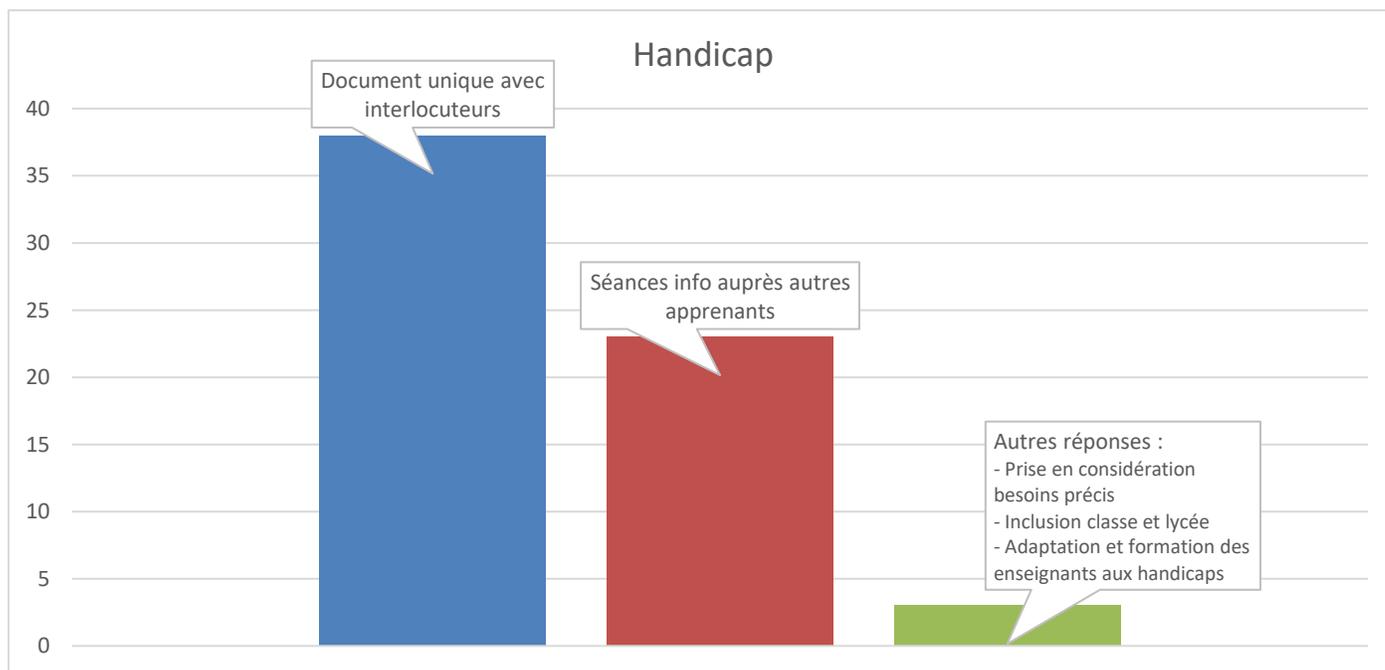
Question n° 8 – L'accompagnement et le suivi. Pour vous, l'accompagnement personnalisé / individualisé des apprenants c'est :



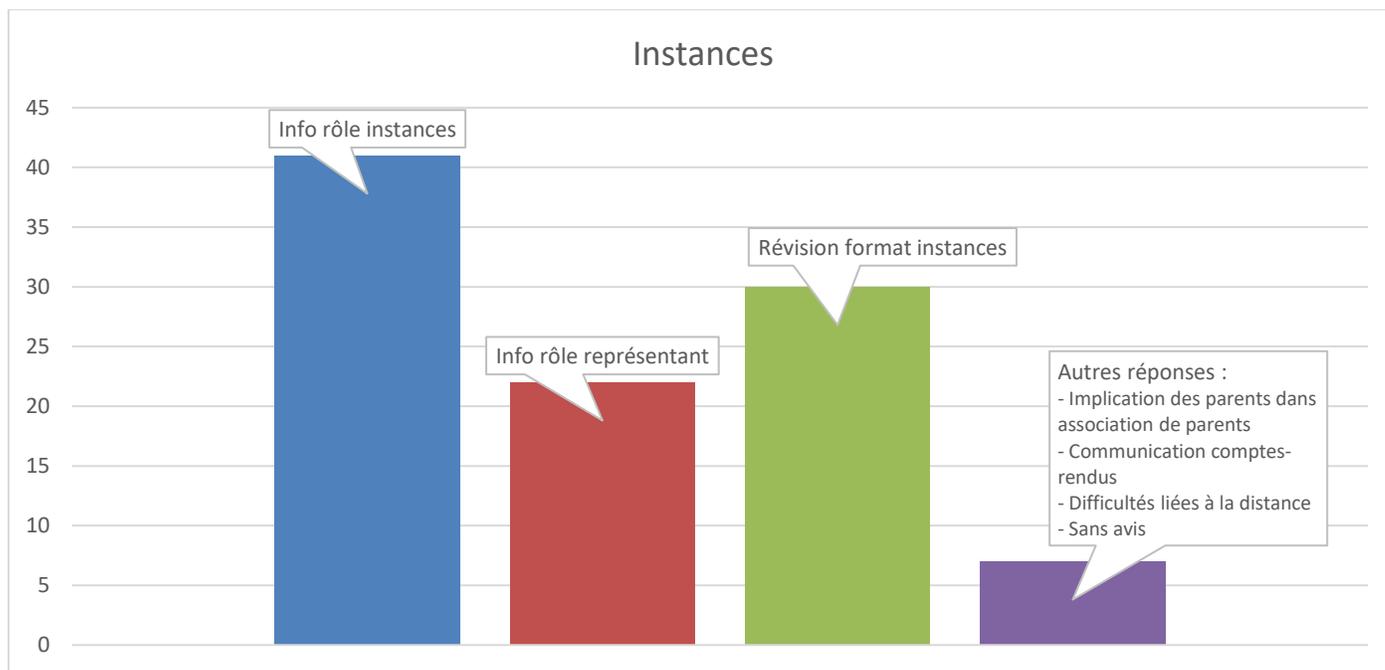
Question n° 9 – La santé. Pour vous, l'établissement doit traiter les questions de santé suivantes en associant les apprenants :



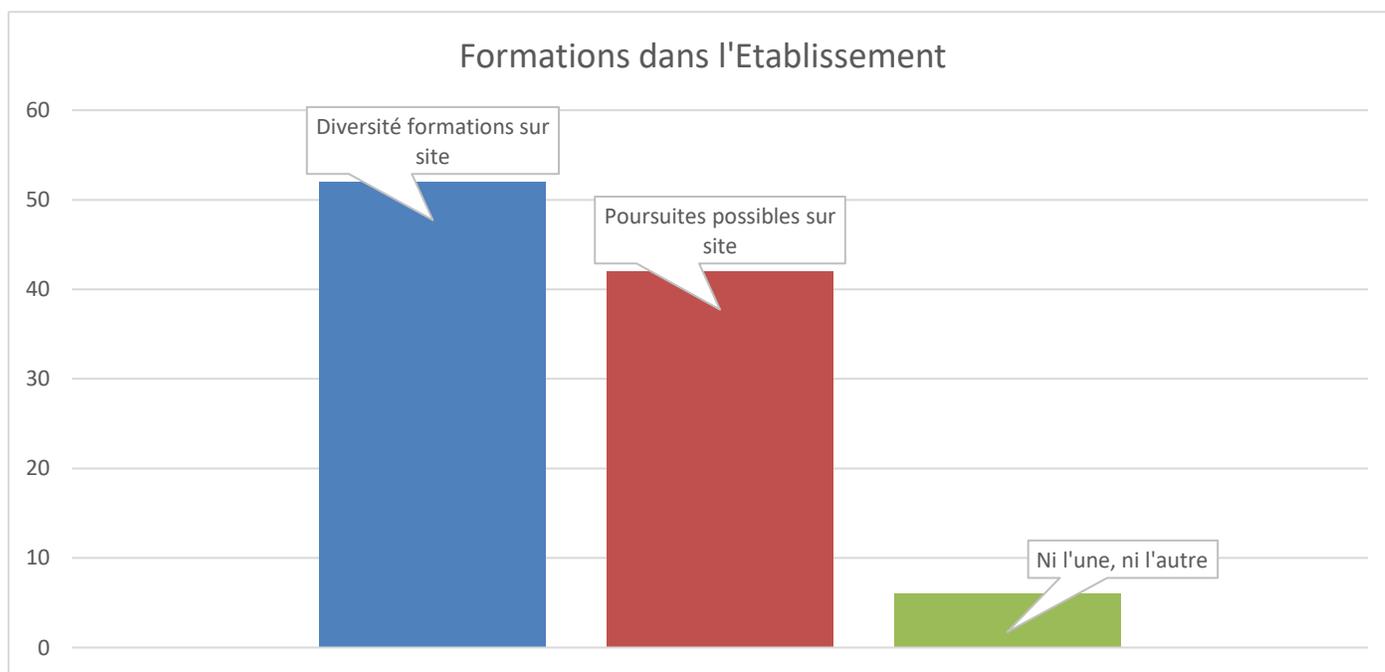
Question n° 10 – Le handicap. Pour les responsables légaux d'apprenants concernés (porteurs de handicap et/ou avec GEVASCO / PAI / PAP) : qu'est-ce qui vous paraît prioritaire au sein de l'établissement sur les questions liées à la prise en considération du handicap :



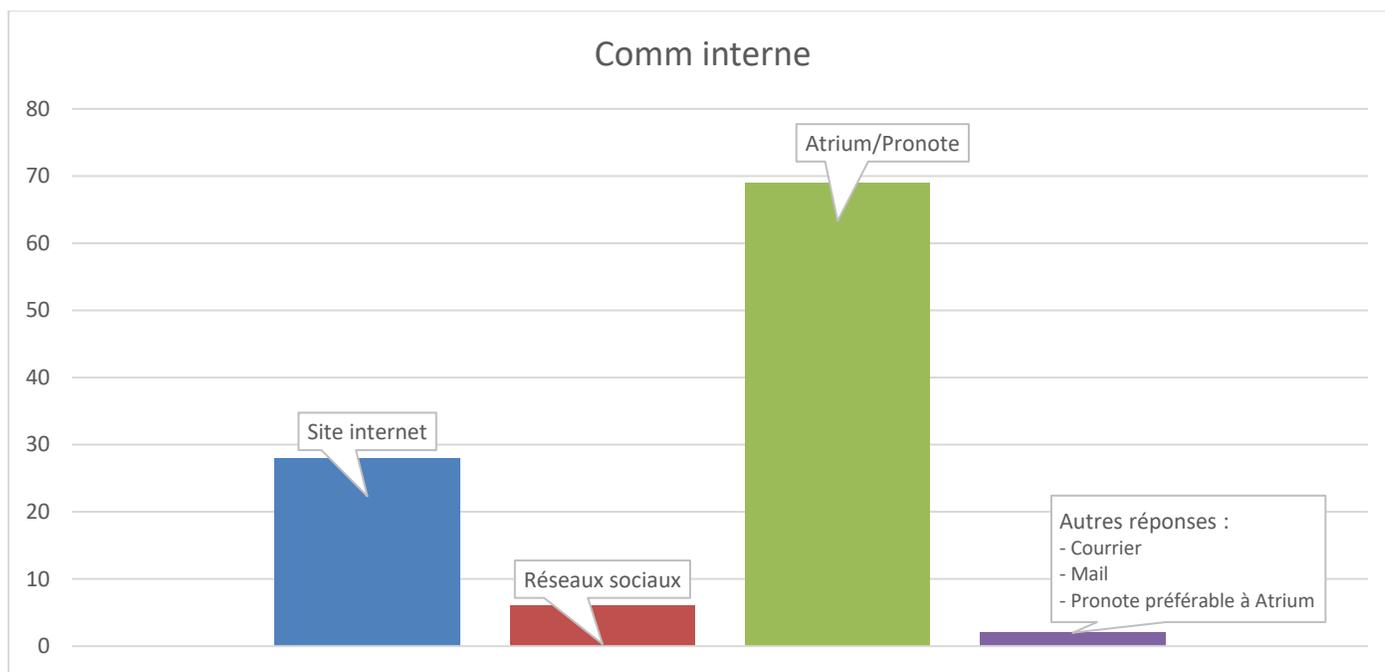
Question n° 11 – La participation aux instances. Quel est le point essentiel qui pourrait favoriser votre engagement et participation aux instances de l'établissement (conseils de classe, conseil intérieur, conseil d'exploitation, conseil d'administration, commissions...) :



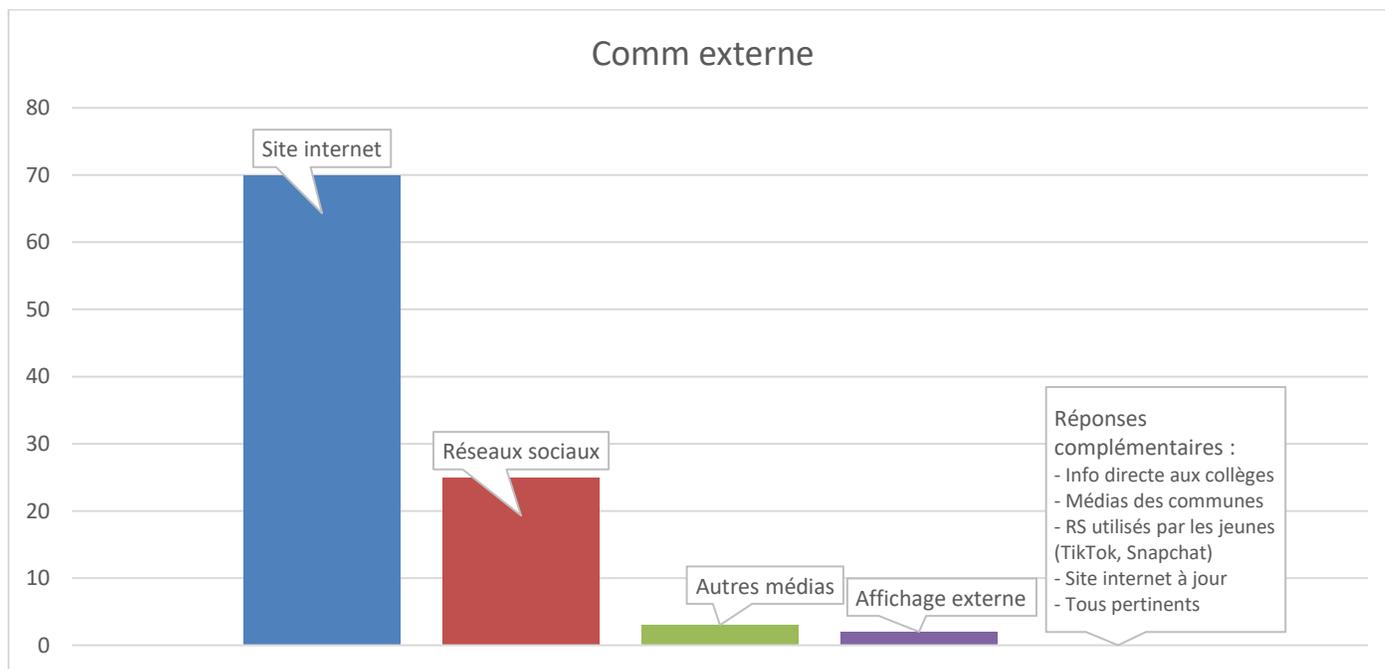
Question n° 12 – Les formations proposées dans l'établissement. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important :



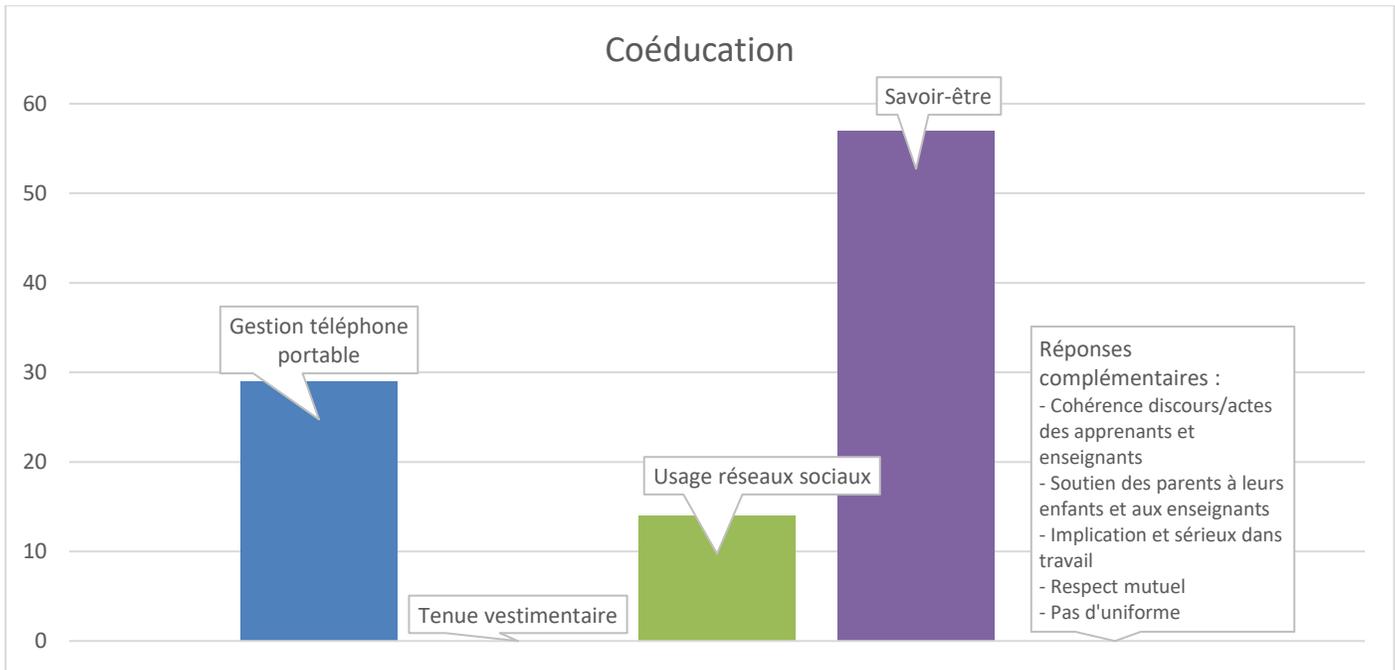
Question n° 13 – La communication interne. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer avec les parents/responsables d'apprenants (actions mises en place, activités proposées...) :



Question n° 14 – La communication externe. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer auprès des futurs parents/responsables d'apprenants (formations et activités proposées, locaux...) :



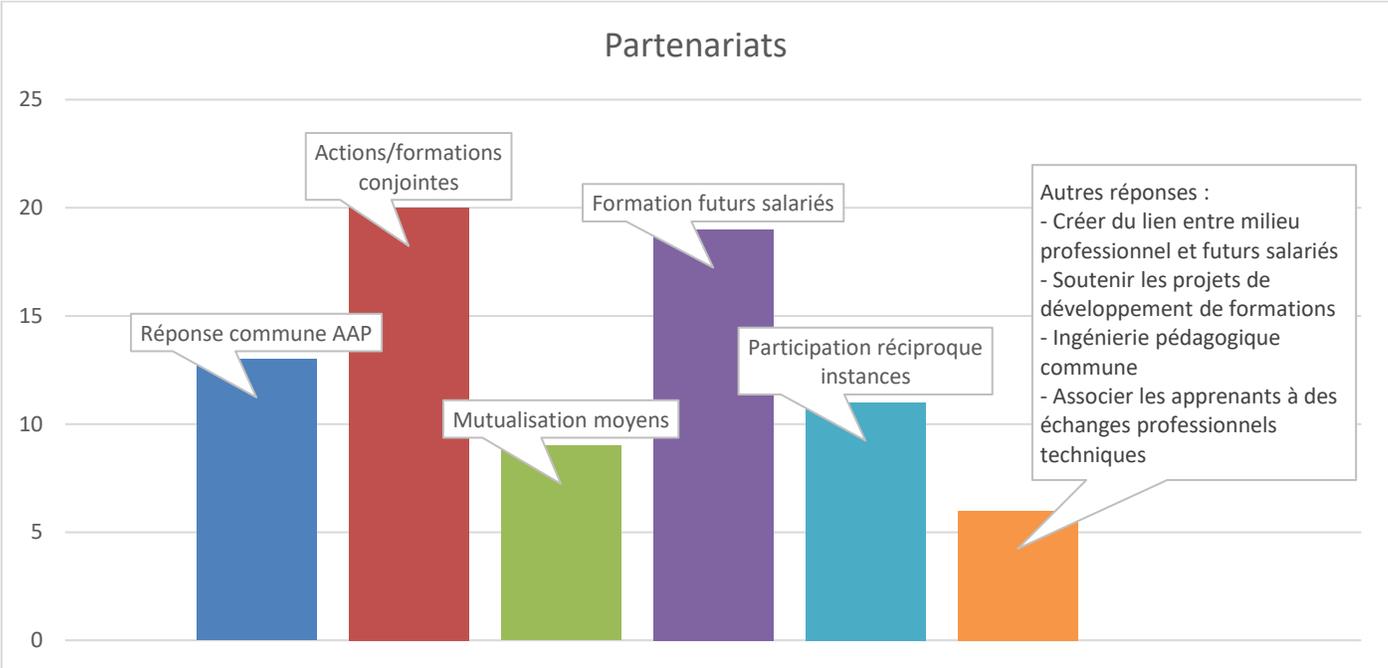
Question n° 15 – La coéducation. Cette notion associe les parents aux actions de l'École. Dans ce cadre et selon vous, quel(s) sujet(s) concerne(nt) et implique(nt) à la fois les parents/responsables d'apprenants et l'établissement :



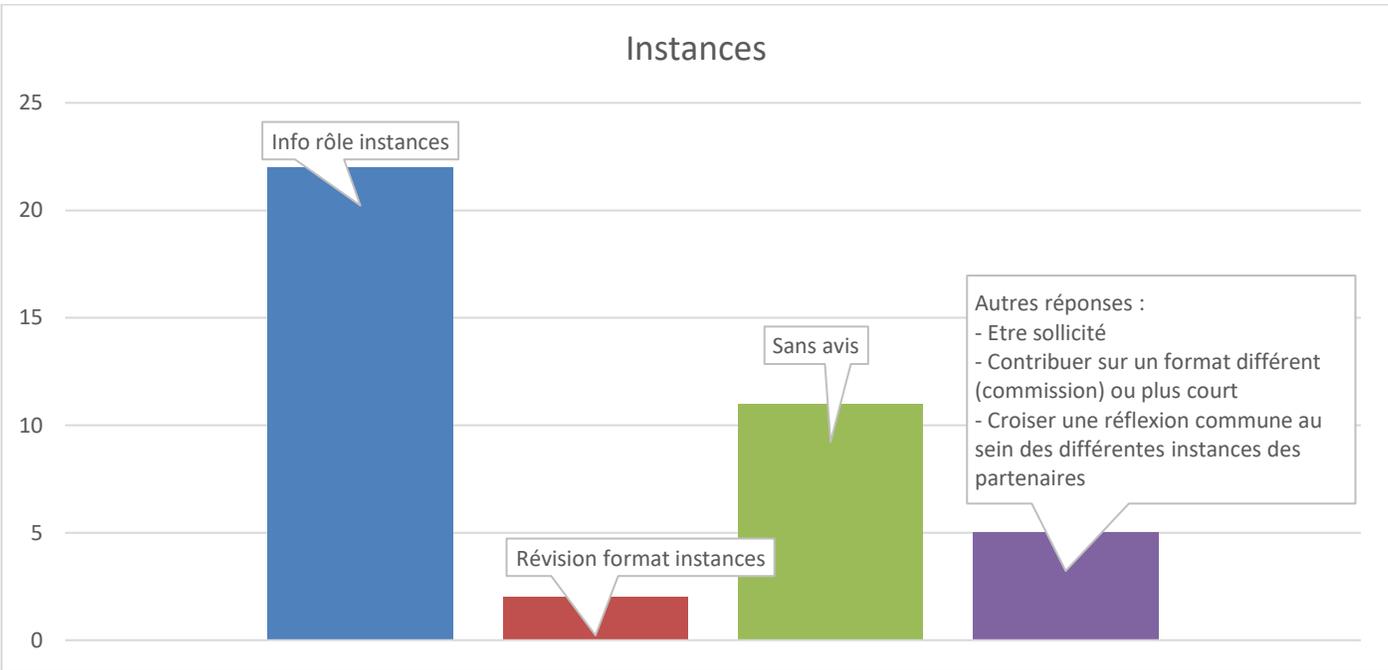
ANNEXE C – Résultats du questionnaire « Partenaires »

Taux de réponse : 35/185 = 19% (nota : ce taux était de 35% lors de l'autoévaluation)

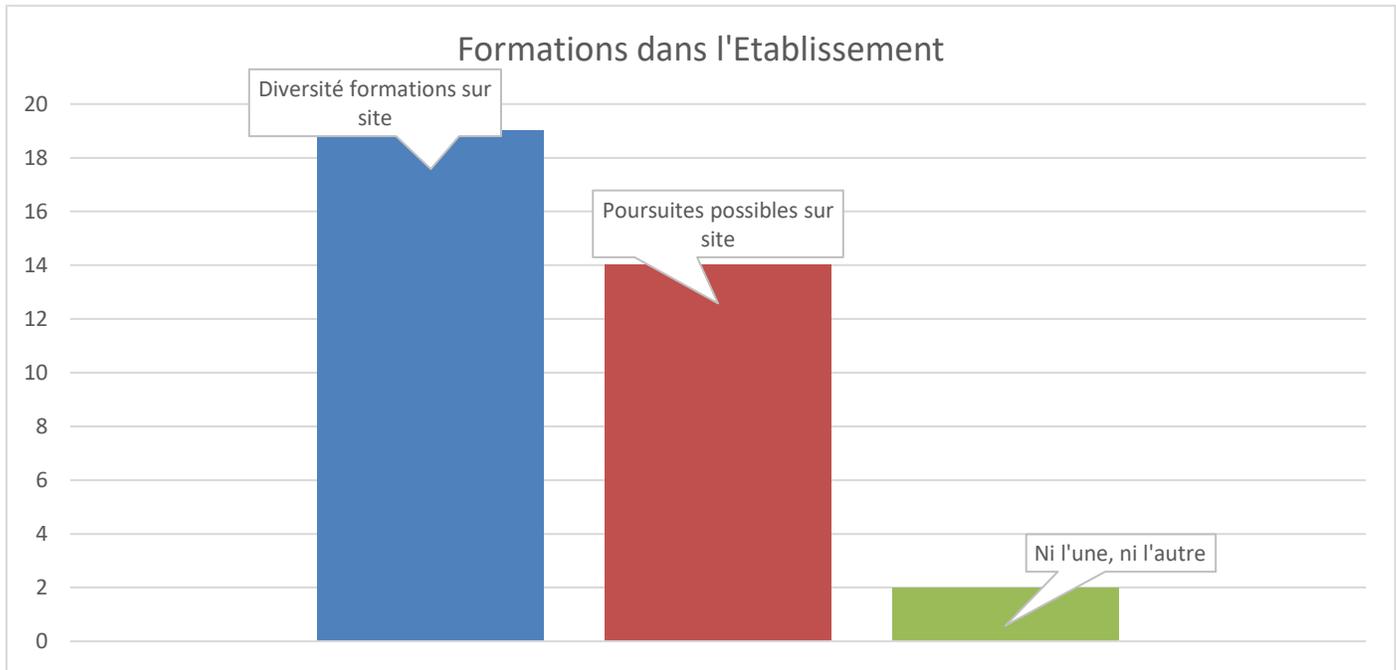
Question n° 1 – Les partenariats. Selon vous, quel est l'intérêt d'un partenariat avec l'établissement :



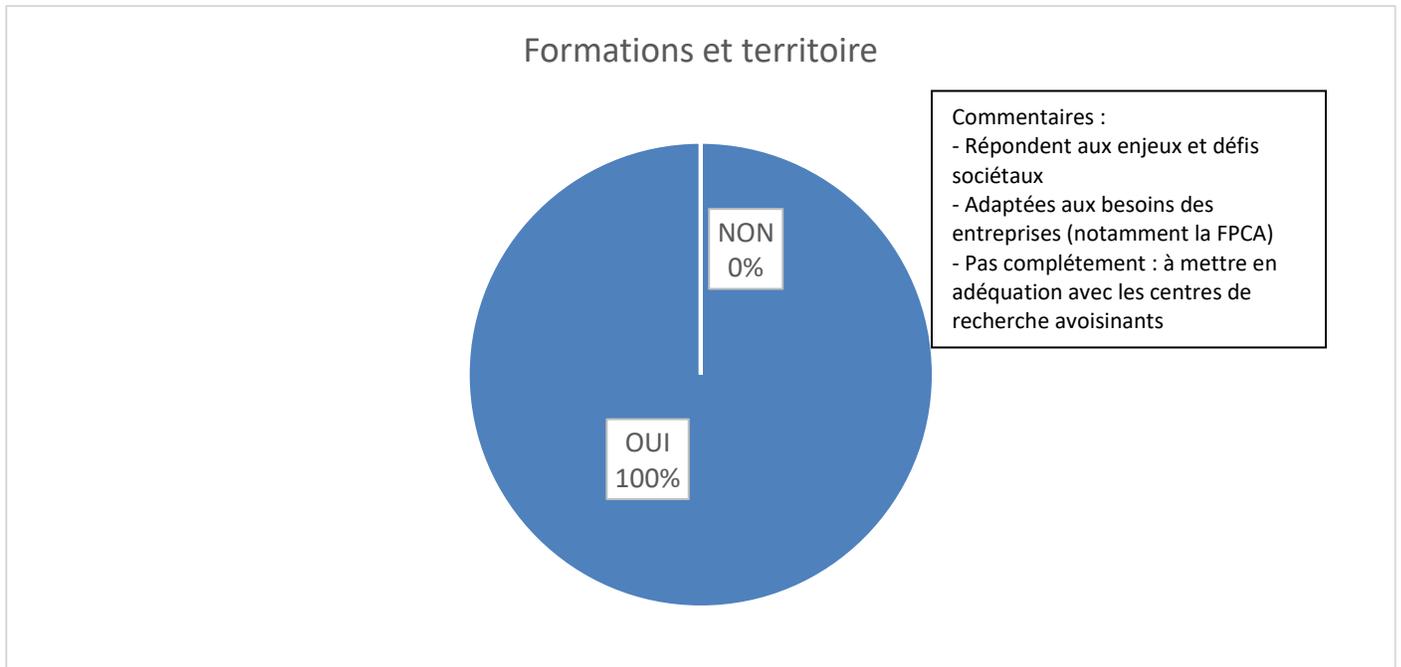
Question n° 2 – La participation aux instances. Quel est le point essentiel qui pourrait favoriser votre engagement et participation aux instances de l'établissement (CI, CE, CA, CL, commissions...) :



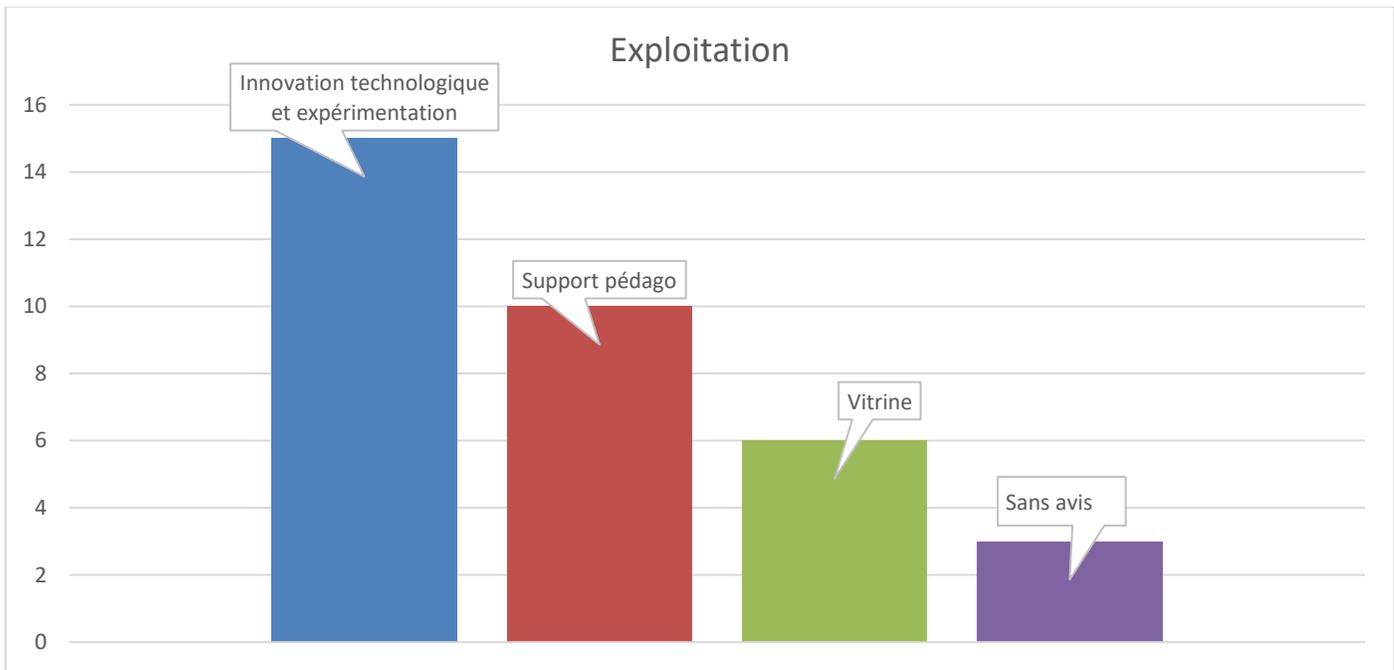
Question n° 3 – Les formations proposées dans l'établissement. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important :



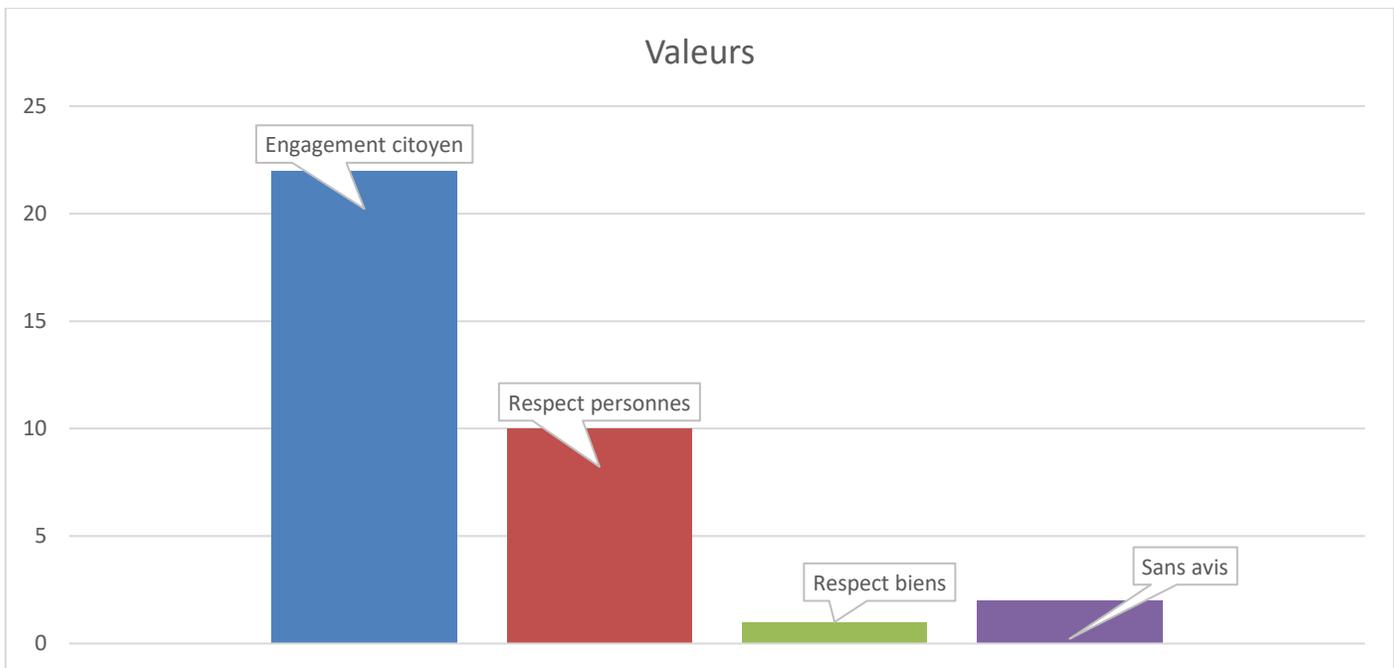
Question n° 4 – Les formations proposées dans l'établissement. Les formations de Pétrarque et La Ricarde sont-elles en adéquation avec les besoins du territoire :



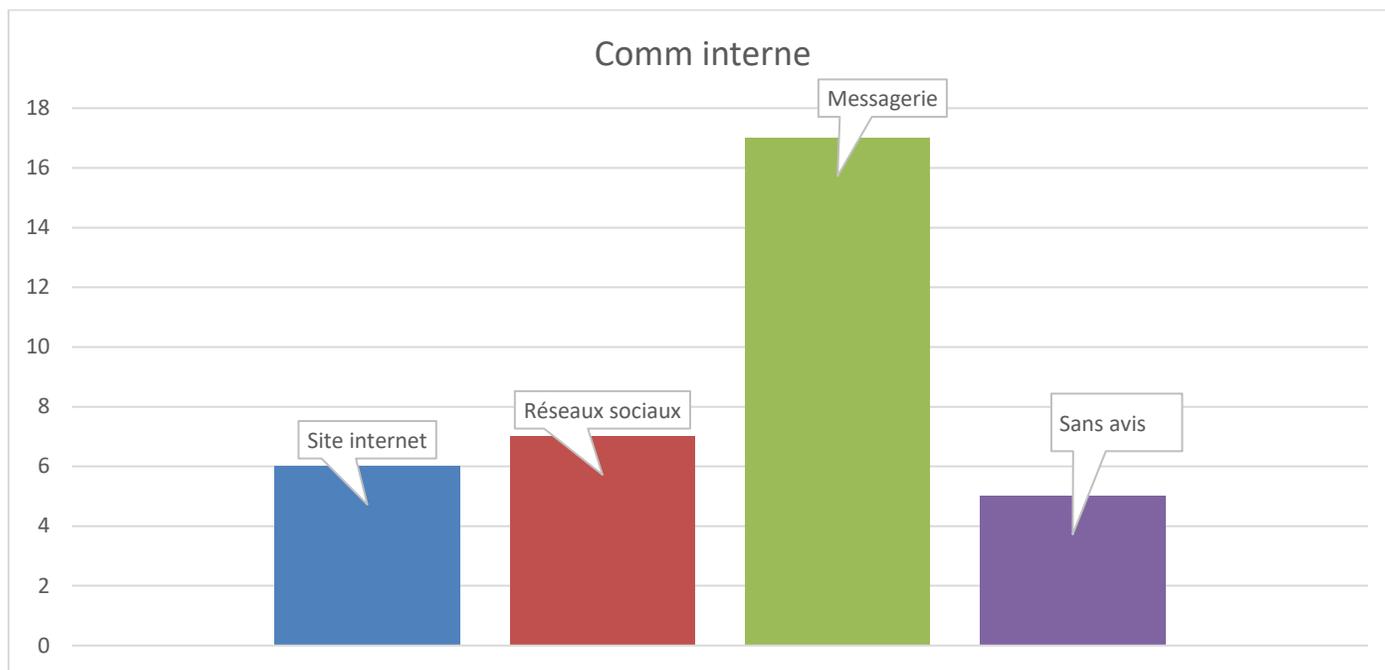
Question n° 5 – Le rôle de l'Exploitation agricole. Quelle doit être d'après vous la mission principale de l'Exploitation agricole de l'établissement :



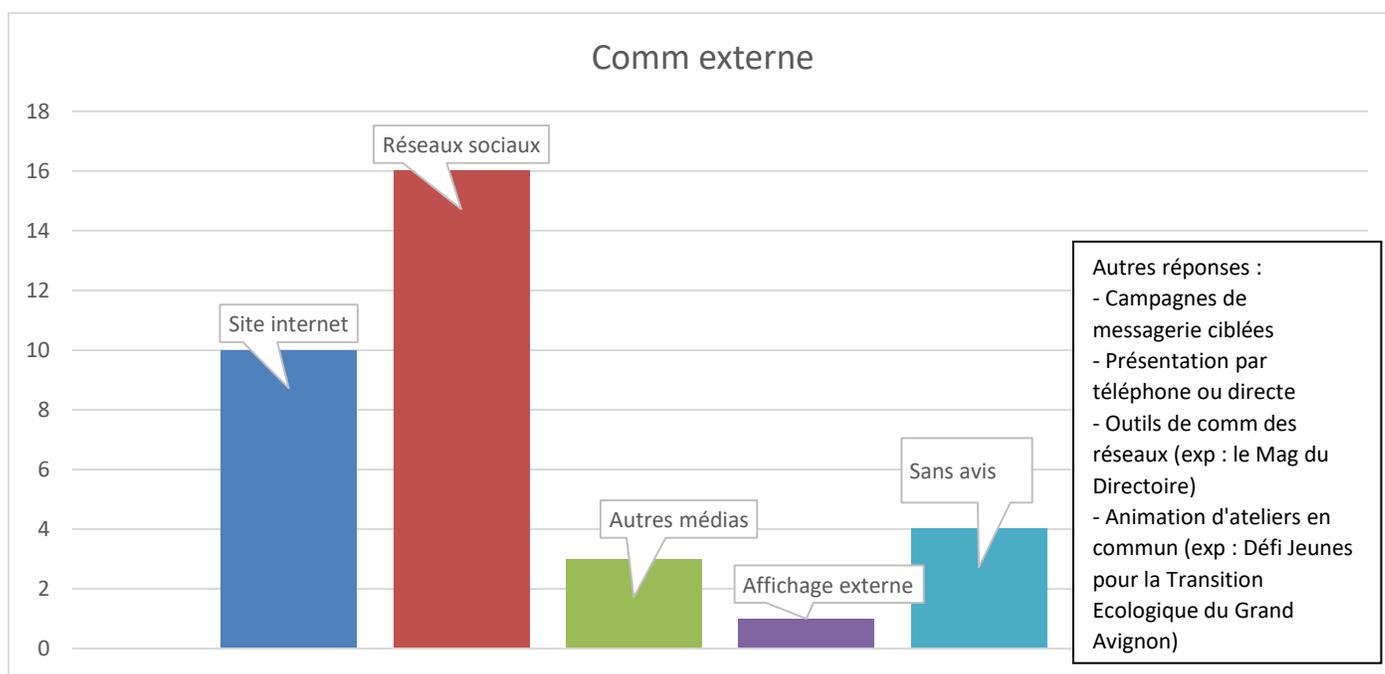
Question n° 6 – Les valeurs. Quelle est selon vous la valeur essentielle à promouvoir dans l'établissement :



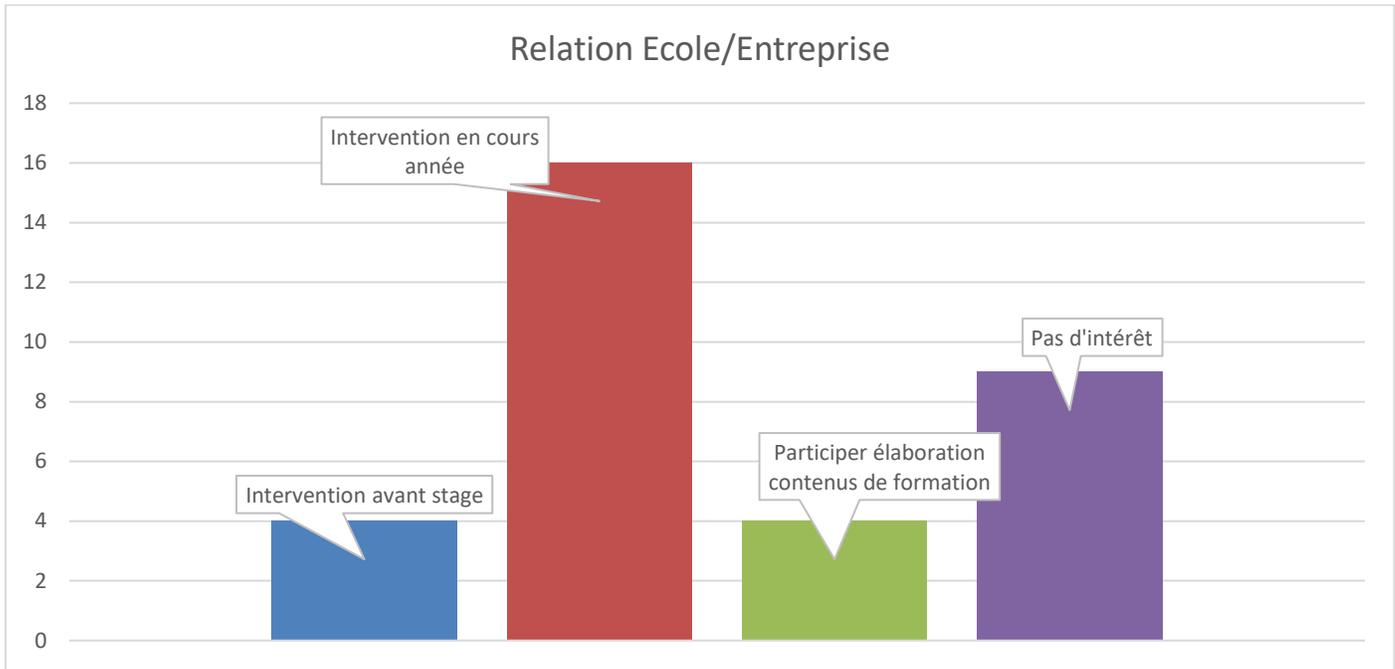
Question n° 7 – La communication interne. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer avec ses partenaires (actions mises en place, activités proposées...) :



Question n° 8 – La communication externe. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer auprès de potentiels partenaires (formations et activités proposées, locaux...) :



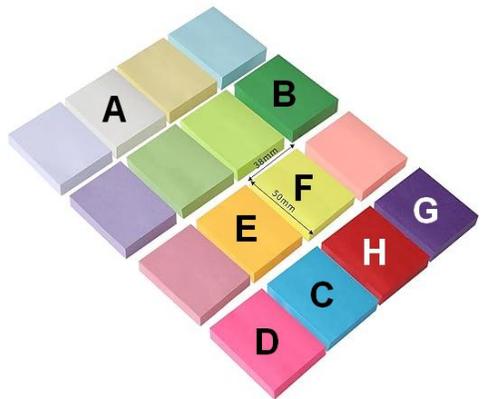
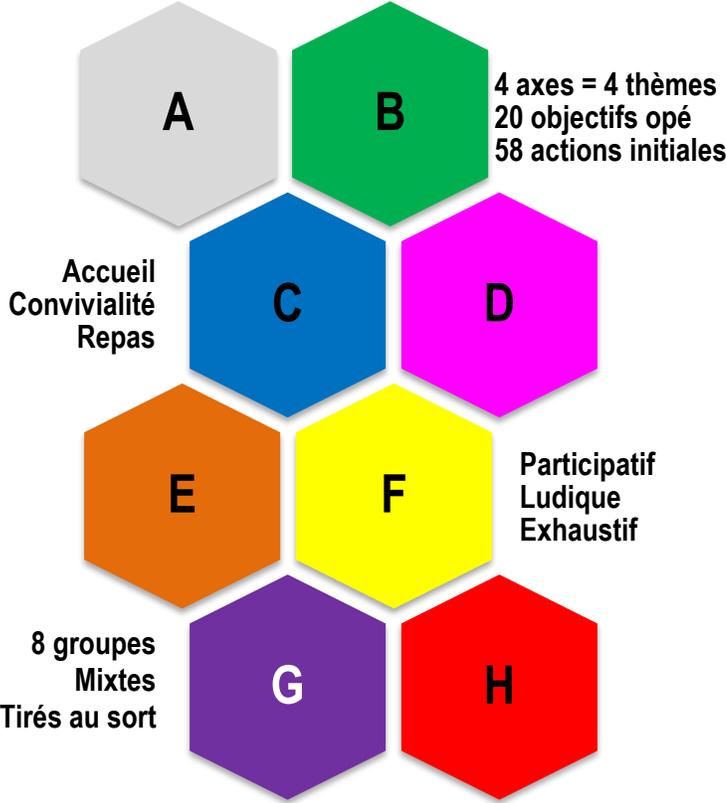
Question n° 9 – La relation Ecole/Entreprise. Pour les entreprises/organismes qui accueillent en stage ou en alternance des apprenants de l'établissement : vous souhaiteriez être plus impliqué au sein de l'établissement:



ANNEXE D - Liste des services et entreprises questionnés

AGRI 3D	CTCPA	LYCEE ALPHONSE BENOIT
ALFADIR	DISTILLATION WHISKY	LYCEE RENE CHAR
APRODEMA	DOMAINE DE LEOS	LYOMAT
ARIA SUD	DRAAF SRFD PACA	MAIRIE DE FONTAINE DE VAUCLUSE
AROMA-ZONE	ECOCERT	MAIRIE DE VENASQUE
ARVALIS	EPLFPA AIX VALABRE	MDPH 84
ASI BASKET	EPLFPA ANTIBES	MEDIPATH
ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE	EPLFPA CARPENTRAS	MICHEL EQUIPEMENT
ASSOCIATION FRANCE ADOT 84	EPLFPA SAINT REMY DE PROVENCE	MINOTERIE GIRAL
ASSOCIATION HOLISME	EURODIA INDUSTRIE	MSA
ASSOCIATION PREVENTION MAIF	EUROFINS ABS	MUTUALITE FRANCAISE
ASSOCIATION SIGNE DE VIE-SIDA	EUROFINS BIOLOGIE	NATUREX
ASSOCIATION SOS AVOCATS D'ENFANTS	EUROFINS LABAZUR PROVENCE	NEW HOLLAND
ASSOCIATION VAUCLUSIENNE D'APICULTURE	FEDERATION DE PECHE 84	NEXTECH
AVIGNON LE PONTET RUGBY	FERME DE LA DURETTE	NOVA
LA BERGERIE NATIONALE CEZ	FUTURA GAIA	OCAPIAT FRANCE
BIO DE PROVENCE 04	GAUTIER SEMENCES	OCAPIAT PACA
BIO DE PROVENCE 84	GENDARMERIE L'ISLE SUR LA SORGUE	OMAG
BOULANGERIE D'ICI	GIE ICV VVS	ORANO CYCLE MARCOULE
CABINET MEDICAL DR CHIODETTI	GRAB	ORANO RECYCLAGE ETABL DE MELOX
CAPL	GRAND AVIGNON	PAGES MOTOCULTURE
CENTRE DE FORMATION HORIZON MULTIMEDIA	GREEN SPOT TECHNOLOGIES	PHYTOCONTROL ANALYTICS FRANCE
CERBALLIANCE ALPES DURANCE	GRETA CFA 84	POINT INFO JEUNESSE L'ISLE
CFA FONTLONGUE MIRAMAS	GROUPAMA	RESEAU LYCEES AVIGNON
CFA RAP PACA	GE DES CAVES PERRIN	RESEAU LYCEES LUBERON
CFPPA AIX VALABRE	HOPITAL CAVAILLON	LA SAFRANIERE DU LUBERON
CFPPA CARPENTRAS	HOPITAL PAYS SALONNAIS	SANOFI
CHABAS	IFRIA SUD PACA	SDIS 84
CHAMBRE D'AGRICULTURE 04	INNOV'ALLIANCE	SEMAILLES
CHAMBRE D'AGRICULTURE 84	INOVIE BIOAXIOME	SMAAR
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE	INOVIE PROLAB	SYNDICAT MIXTE FORESTIER
CIO AVIGNON	INRAE AVIGNON	SYNLAB PROVENCE
CIO CAVAILLON	INRAE NARBONNE	SYNLAB VALLE DU RHONE
CLAAS	IRSEA	TELEPILOTE DE DRONE
CLUB KAYAK L'ISLE SUR LA SORGUE	ISARA ISEMA	TENSTAR
LES COMTES DE PROVENCE	LES JARDINS DE SOLENE	TERRES INOVIA
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY	KOM&ANSAL	UCC COFFEE FRANCE
COMMUNAUTE DE COMMUNES L'ISLE SUR LA SORGUE	LABORATOIRE 4 ^E	UNIBIO
COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL 84	UNSS 84
CONSEIL DEPARTEMENTAL 84	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	UNSS PACA
CONSEIL REGIONAL SUD PACA	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	VIAU AGRI
CREDIT AGRICOLE	LIGUE SUD DE RUGBY	VILLE D'AVIGNON
CRITT AGROALIMENTAIRE SUD	LOCAL EN BOCAL	

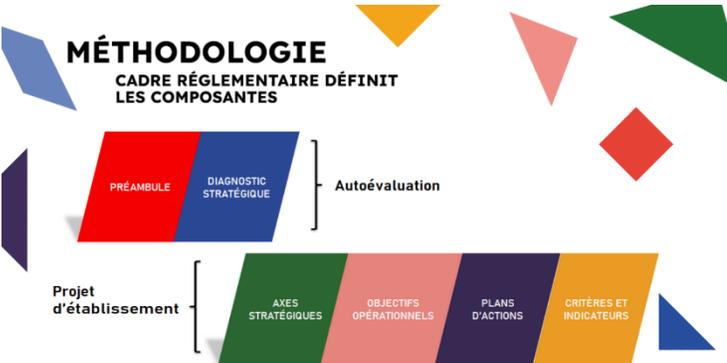
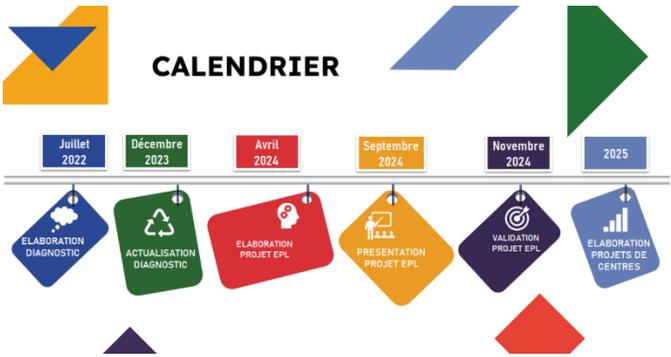
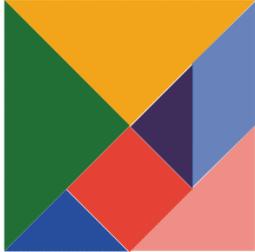
ANNEXE E – Work’Café du 12 avril 2024 : organisation



HORAIRE	SALLE R4	SALLE R5	SALLE R6	SALLE R7	SALLE R8	SALLE R11	SALLE E4	SALLE E5
Axes	1	2	3	4				
Objectifs opérationnels	1.1.	1.1. à 1.3.	2.1.+2.2.	2.3. à 2.6.	3.1.+3.2.	3.2.+3.3.	4.1. à 4.5.	4.6. à 4.8.
Actions	1 à 9	10 à 16	17 à 22	23 à 28	29 à 33	34 à 37 42	43 à 49	50 à 58
9H30-10H00	A	B	C	D	E	F	G	H
10H00-10H30	B	A	D	C	F	E	H	G
11H00-11H30	C	D	A	B	G	H	E	F
11H30-12H00	D	C	B	A	H	G	F	E
13H30-14H00	E	F	G	H	A	B	C	D
14H00-14H30	F	E	H	G	B	A	D	C
15H00-15H30	G	H	E	F	C	D	A	B
15H30-16H00	H	G	F	E	D	C	B	A

Présentation des Travaux collectifs sur le Projet d'établissement

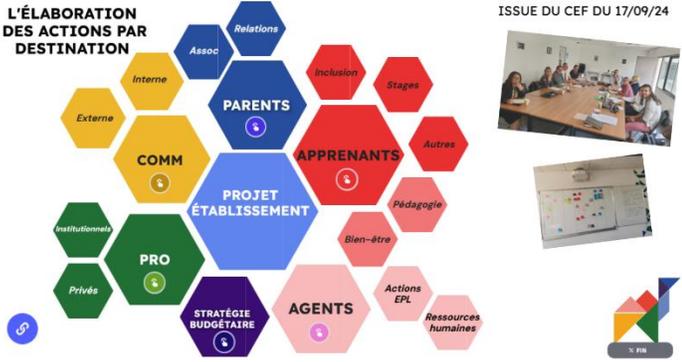
START



POUR RAPPEL... LES AXES

- 1- LES APPRENTISSAGES
- 2- LA VIE & LE BIEN-ÊTRE DES APPRENANTS, LE CLIMAT DANS L'ÉTABLISSEMENT
- 3- ACTEURS, STRATÉGIE, GOUVERNANCE, PILOTAGE & FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT
- 4- L'ÉTABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL, PARTENARIAL & TERRITORIAL

L'ÉLABORATION DES ACTIONS PAR DESTINATION



Stages	Bien être & cadre de vie	Inclusion	Pédagogie	Autre
<ul style="list-style-type: none"> • 8 • 9abcd • 53bc 	<ul style="list-style-type: none"> • 18abcde f • 16 	<ul style="list-style-type: none"> • 20abc 	<ul style="list-style-type: none"> • 2bc • 14ab • 7ab • 40a • 43a 	<ul style="list-style-type: none"> • 22

LES AGENTS

Actions retenues



Actions EPL

Ressources humaines

Bien-être



LES PARENTS

Actions retenues

Associations

• 37ab

Relation avec les familles

• 12b
• 13
• 23b
• 38ab



LES PROFESSIONNELS



Actions retenues

Institutionnels

• 40bc

Privés

• 1
• 10
• 11ab
• 35abc
• 39abcd



LA COMMUNICATION

Actions retenues

Interne

• 3
• 5ab
• 11c
• 19ac
• 38b
• 45abcdef
• 47abc

Externe

• 2a
• 4abcd
• 23cd
• 35b
• 36
• 38a
• 46



CAMPUS DURANCE & PAYS DES SORGUES



STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

Actions retenues

- 30 Plan de redressement triennal
- 31 Budget de gestion UFA
- 32 Autres outils de suivi financier
- 33 Engagement comptable
- 34 Scénario stratégique EXPLOITATION

